

Rapport annuel 2007

COMPAGNIE
DU CAMBODGE

COMPAGNIE DU CAMBODGE

Rapport annuel 2007

Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Société anonyme au capital de 23 508 870 euros

Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton - 92811 Puteaux Cedex - France

Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 - Fax : +33 (0)1 46 96 44 22 - www.compagnie-du-cambodge.com

RCS Nanterre 552 073 785

Conseil de surveillance

au 19 mars 2008

Comte de Ribes

Président

Hubert Fabri

Vice-Président

Vincent Bolloré

Représentant Bolloré Participations

Cédric de Baillencourt

Représentant Plantations des Terres Rouges

Daniel-Louis Deleau

Directoire

au 19 mars 2008

Marc Bebon

Président

Sébastien Bolloré

Directeur

Information financière

CÉDRIC DE BAILLIENCOURT

Directeur des participations
et de la communication

Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73

Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

EMMANUEL FOSSORIER

Responsable de
la communication financière

Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85

Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

Rapport financier annuel

5	RAPPORT DE GESTION
6	Rapport du Directoire
13	Rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne
16	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne
17	Rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008
19	COMPTES CONSOLIDÉS
20	Bilan consolidé
22	Compte de résultat consolidé
23	Variation de la trésorerie consolidée
24	Variation des capitaux propres consolidés
25	Annexe
31	Notes sur le bilan
48	Notes sur le compte de résultat
53	Autres informations
57	Liste des sociétés consolidées
58	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
59	COMPTES SOCIAUX
60	Bilan
62	Compte de résultat
63	Annexe
64	Notes sur le bilan
66	Notes sur le compte de résultat
66	Autres informations
67	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
68	Filiales et participations
70	Rapport général des Commissaires aux comptes
71	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
73	RÉSOLUTIONS
74	Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008
75	AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES
76	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes
77	Attestation du rapport financier annuel
77	Document d'information annuel



Rapport de gestion

6	Rapport du Directoire
13	Rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne
16	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne
17	Rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Rapport de gestion

Rapport du Directoire

Résultats au 31 décembre 2007

COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat net consolidé ressort à 340 millions d'euros contre 541 millions d'euros en 2006. Il intègre principalement 346 millions d'euros de plus-values de cession de titres Vallourec après 541 millions d'euros de plus-values réalisées en 2006. La part dans le résultat net des entreprises associées, qui s'élève à 11 millions d'euros, intègre la quote-part du résultat d'Havas et d'IER.

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 1 668 millions d'euros au 31 décembre 2007, après - 308 millions d'euros de mise à la juste valeur des titres (correspondant essentiellement aux titres Vallourec cédés) contre 1 918 millions d'euros au 31 décembre 2006.

COMPTES SOCIAUX

Le résultat net social atteint 243 millions d'euros contre 199 millions d'euros en 2006 et correspond principalement aux dividendes reçus de la Compagnie de Pleuven, après la cession de titres Vallourec.

TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2007, la trésorerie de la Compagnie du Cambodge s'élève à 356 millions d'euros contre 1 million d'euros au 31 décembre 2006.

Participations

FINANCIÈRE DU LOCH/COMPAGNIE DE PLEUVEN (55,5 %)

La Compagnie du Cambodge détient directement 55,5 % de la Financière du Loch et de la Compagnie de Pleuven qui gèrent un portefeuille de participations, dont notamment :

HAVAS

Durant l'exercice 2007, le Groupe a acquis plus de 6 % du capital d'Havas pour 123 millions d'euros, portant sa participation à 32,87 % ⁽¹⁾. La valeur boursière de cette participation s'élève à 472 millions d'euros à fin décembre 2007.

Depuis 2005, le Groupe est présent au Conseil d'Havas, dont Vincent Bolloré est le Président non-exécutif.

L'année 2007 a été marquée par la forte amélioration des résultats d'Havas dont le revenu atteint 1 532 millions d'euros, soit une croissance organique de 7,1 % par rapport à 2006, le résultat opérationnel s'établit à 168 millions d'euros (+ 39 %) et le résultat net part du groupe à 83 millions d'euros (+ 81 %).

La quote-part d'Havas dans les résultats des entreprises associées pour l'exercice 2007 représente 22 millions d'euros dans les comptes la Compagnie du Cambodge, avant 14 millions d'euros de dépréciation des titres, contre 12 millions d'euros en 2006.

AEGIS

Au cours de l'exercice 2007, le Groupe Bolloré a renforcé sa participation dans Aegis Group Plc, société de marketing services spécialisée dans les médias et les études de marché, cotée à la Bourse de Londres. À fin 2007, il détenait 29,95 % ⁽²⁾ d'Aegis et la valeur boursière de cette participation représentait 548 millions d'euros.

Le résultat net part du groupe 2007 progresse de 17 % à 89,6 millions de livres sterling. La baisse du titre Aegis en 2007 et de la livre sterling ont généré un impact dans les comptes de la Compagnie du Cambodge de - 113 millions d'euros de dépréciation de titres en résultat (l'impact total sur les capitaux propres étant de - 152 millions d'euros).

VALLOUREC

Après avoir cédé une partie de sa participation dans Vallourec en 2005 et 2006 pour 886 millions d'euros, le Groupe a de nouveau procédé au cours de l'année 2007 à la cession de titres Vallourec pour 377 millions d'euros, réalisant une plus-value nette ⁽³⁾ de 345 millions d'euros. Le Groupe détenait alors, à fin 2007, une participation de 3,97 % du capital en grande partie couverte par des ventes à terme. Le dénouement par anticipation de ces ventes à terme optionnelles au mois de janvier 2008 s'est traduit par la cession de 3,60 % supplémentaires pour un montant de 400 millions d'euros, et une plus-value nette estimée ⁽³⁾ à 354 millions d'euros pour l'exercice 2008.

À la suite de ces opérations, le Groupe Bolloré a souhaité accroître à nouveau sa participation dans Vallourec et détient à ce jour une participation de 2,02 % du capital (acquisition de titres pour 111 millions d'euros ⁽⁴⁾ en 2008), faisant pour partie l'objet de couvertures à terme.

(1) Dont 4,75 % détenus par Bolloré.

(2) Dont 0,8 % détenu par Bolloré Participations et 1,6 % par Nord-Sumatra Investissements.

(3) Avant impact des dérivés.

(4) Acquisition de titres par la Compagnie de Cornouaille, filiale de Bolloré.

IER (47,3 %)

IER est leader mondial des terminaux d'impression et de lecture permettant le traitement sécurisé des flux de passagers. Il est également l'un des leaders mondiaux dans la fourniture d'équipements de contrôle, de sécurisation de l'accès des piétons et des véhicules dans les immeubles, les réseaux de transports en commun et les infrastructures publiques sensibles.

IER poursuit l'amélioration de son résultat opérationnel qui ressort à - 1,5 million d'euros contre une perte de 4,1 millions d'euros en 2006, et qui intègre 9 millions d'euros de frais de recherche et de développement. Malgré la baisse du chiffre d'affaires de 5 %, impacté notamment par la baisse du dollar américain, les marges ont été maintenues grâce à d'importantes économies obtenues par des gains de productivité.

Les ventes de terminaux, imprimantes et lecteurs d'embarquement, s'élèvent à 35,4 millions d'euros, en progression de 4 % par rapport à l'exercice précédent et celles de bornes ressortent à 11,7 millions d'euros, contre 17,4 millions d'euros en 2006 en raison d'un ralentissement de l'approvisionnement des grands clients (SNCF, Caisses primaires d'assurance maladie, la Poste). Les activités de services liées aux terminaux et bornes ont réalisé 27,4 millions d'euros de chiffres d'affaires, en diminution de 13,5 % par rapport à l'exercice 2006 qui avait connu une activité exceptionnelle.

Le chiffre d'affaires de l'activité contrôle d'accès est en léger repli à 52,2 millions d'euros en l'absence de grands contrats comme en 2006 (métro de Lyon, métro de Boston), mais bénéficie d'une croissance significative sur une clientèle plus diversifiée.

Les ventes de l'activité Identification Automatique dans la distribution de matériel, de solutions intégrées, de services et de logiciels se sont élevées à 10,1 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros en 2006 à périmètre constant tandis que les ventes de produits RFID ont connu à nouveau une croissance de 15 % grâce à la mise en service de la troisième ligne de production d'étiquettes radiofréquence au second semestre 2007.

FORESTIÈRE ÉQUATORIALE (60,6 %)

Le résultat net consolidé s'élève à 0,9 million d'euros, contre 3,1 millions d'euros en 2006. Le résultat net consolidé intègre les résultats du chemin de fer Sitarail, qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso et dont le chiffre d'affaires progresse de 19 %.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de verser un dividende de 21 euros par action, en progression de 2,4 %.

SAFA (46,4 %)

SAFA Cameroun, filiale de SAFA, exploite 8 400 hectares dont 4 700 hectares de palmiers et 3 700 hectares d'hévéas. La production de caoutchouc croît de 29 % à 4 600 tonnes en 2007, grâce au rajeunissement des plantations d'hévéas générant une amélioration de 14 % des rendements, et à un développement des achats aux planteurs extérieurs à la plantation. En revanche, la production d'huile de palme est en repli de 20 % à 10 800 tonnes en raison d'un rendement plus faible dans toute la région.

Dans un contexte international favorable, les prix de vente de l'huile brute obtenus sur le marché domestique ne s'apprécient que de 8 %, tandis qu'à l'exportation, ceux du caoutchouc qui avaient progressé de 40 % en 2006, restent stables. Après impact des normes IAS 41, le résultat opérationnel s'élève à 3,9 millions d'euros et le résultat net à 2,9 millions d'euros.

SOCFINAL (11,5 %)

Socfinal, l'un des premiers groupes de plantations indépendants, gère des plantations en Indonésie et dans plusieurs pays d'Afrique (Liberia, Nigeria, Kenya, Cameroun, Côte d'Ivoire), représentant au total environ 135 000 hectares. Il est présent dans la production d'huile de palme, de caoutchouc et de café.

En 2007, grâce à la forte progression des cours du caoutchouc et de l'huile de palme, les plantations du Groupe Socfinal ont réalisé d'excellents résultats. Ainsi, en Indonésie, Socfindo qui exploite 48 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéas, a réalisé un résultat net social de 64,6 millions d'euros de dollars américains, en hausse de 59 % par rapport à 2006. Les plantations de Côte d'Ivoire, du Liberia et du Kenya, affichent également de bons résultats.

Par ailleurs le Groupe Socfinal poursuit son expansion et acquis fin 2007 des plantations au Cambodge et en République démocratique du Congo qui seront replantées à partir de cette année.

Affectation du résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 243 013 284,36 euros. Il vous est proposé d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	243 013 284,36
Report à nouveau antérieur	191 998 998,17
Bénéfice distribuable	435 012 282,53
Dividende	155 606 330,00
- acompte sur dividende	99 632 830,00
- dividende complémentaire	55 973 500,00
Au compte « Report à nouveau »	279 405 952,53

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 278 euros par action au nominal de 42 euros dont 178 euros d'acompte déjà versé le 18 décembre 2007.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement à partir du 16 juin 2008.

Distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	2006	2005	2004
Nombre d'actions	559 735	559 735	559 735
Dividende (en euros)	100,00 ⁽¹⁾	48,00 ⁽¹⁾	40,00 ⁽²⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	55,97	26,87	22,39

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005 et 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2004 était éligible à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

Prescription des dividendes

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

Dépenses non déductibles fiscalement

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée par la société.

Rapport de gestion

Renseignements concernant l'actionnariat

Au 31 décembre 2007, le capital de la Compagnie du Cambodge était réparti de la façon suivante :

	% du capital
Plantations des Terres Rouges	61,73
Compagnie des Glénans	22,05
Bolloré	9,99
Autres sociétés du Groupe Bolloré	5,01
Total Groupe Bolloré	98,79
Public	1,21
Total	100,00

Le nombre de droits de vote est identique au nombre d'actions.

Aucun autre actionnaire que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus, ne détient plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

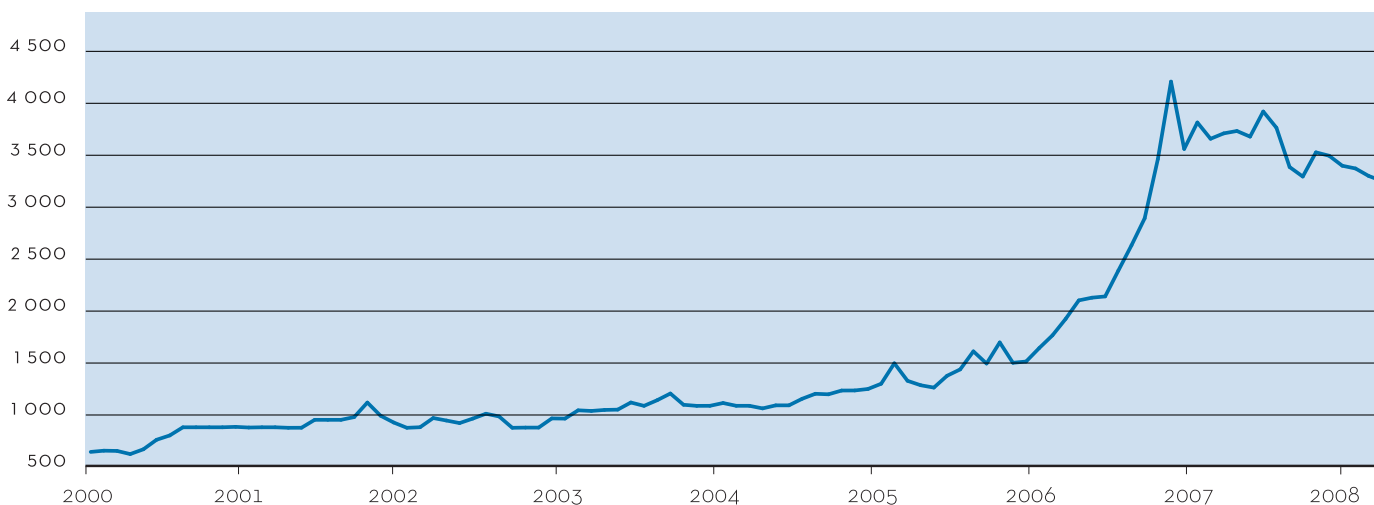
Au 31 décembre 2007, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 33, celui inscrit au nominatif administré s'élevant à 206 (source : CM-CIC Securities).

Au 31 décembre 2007, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie.

Les salariés du Groupe ne détiennent aucun pourcentage du capital de la société au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Évolution du cours de l'action

en euros (moyenne mensuelle)



(en euros)

Cours au 31 décembre 2006	3 450,00
Cours au 31 décembre 2007	3 261,02
Cours au 29 février 2008	3 400,00

Au 29 février 2008, la capitalisation boursière de la Compagnie du Cambodge s'élève à 1 903 millions d'euros.

Le nombre de titres échangés en 2007 a été de 441 pour un montant de 1,58 million d'euros.

Prises de participations

PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES

Néant.

PRISES DE PARTICIPATIONS INDIRECTES

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS RÉCIPROQUES

Le Conseil de surveillance rappelle qu'il existe des participations réciproques entre la Compagnie du Cambodge et la société Bolloré. La société Bolloré détient 9,99 % du capital de la Compagnie du Cambodge et cette dernière détient 1,65 % du capital de la société Bolloré.

Conventions article L. 225-88 du Code de commerce

Conformément à l'article L. 225-88 du Code de commerce, il est demandé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-86 du même Code et conclues au cours de l'exercice et des exercices écoulés après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil de surveillance.

Jetons de présence

Le montant global maximal des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil de surveillance à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1999 à la somme de 21 343 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition de jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil de surveillance, en parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des membres du Conseil de surveillance.

Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2007, par la société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ou par la société qui contrôle votre société, au sens du même article :

• Comte de Ribes, Président du Conseil de surveillance	
Rémunération	177 720 euros
Jetons de présence	27 300 euros
• Hubert Fabri, Vice-Président du Conseil de surveillance	
Jetons de présence	25 721 euros
• Daniel-Louis Deleau, membre du Conseil de surveillance	
Jetons de présence	2 288 euros
• Bolloré Participations, membre du Conseil de surveillance	
Jetons de présence	38 433 euros
• Plantations des Terres Rouges, membre du Conseil de surveillance	
Jetons de présence	2 287 euros
• Marc Bebon, Président du Directoire	
Rémunération fixe	161 127 euros
Rémunération variable	15 000 euros
Jetons de présence	7 550 euros
• Sébastien Bolloré, membre du Directoire	
Rémunération	41 532 euros
Jetons de présence	11 250 euros
Avantage en nature	2 777 euros

Aucun contrat de service ne prévoyant l'octroi d'avantages à son terme ne lie les membres du Conseil de surveillance et du Directoire à la société ou l'une quelconque de ses filiales.

Mandats exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

COMTE DE RIBES

Président et membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006 ^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine ;
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Président d'honneur de Société Industrielle et Financière de l'Artois, IER ;
- Vice-Président de Bolloré ;
- Directeur général de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Administrateur de Bolloré, Ciments français, IER, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge, et de la Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie (précédemment dénommée HR Banque) ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'administration de Financière Moncey.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président de Redlands Farm Holding ;
- Vice-Président de Financière du Champ de Mars (ex-Socfin) ;
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges SA, Société Financière du Champ de Mars (ex-Socfin), Nord-Sumatra Investissements, SFA ;
- Représentant permanent de la Société Anonyme Forestière et Agricole au Conseil de SAFA Cameroun ;
- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Socfinasia, Socfinal, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB).

HUBERT FABRI

Vice-Président - membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006 ^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odé, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois, Terres Rouges Consultants ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Représentant permanent de Financière V au Conseil d'administration de Compagnie des Glénans.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Immobilière de la Pépinière, Induservices, Liberian Agricultural Company (LAC), Mopoli, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Socfinal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinasia, Socfinco, Socfininter, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol) ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB) ;
- Administrateur de Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, SAFA Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Plantations des Terres Rouges, Mopoli Luxembourg, Socfinde, Socfindo, Terrasia, Okomu Oil Palm Cy ;
- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Red Lands Roses, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm).

Rapport de gestion

BOLLORÉ PARTICIPATIONS

Représentant permanent : Vincent Bolloré

Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Membre du Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie des Glénans, Financière de l'Odé, IER, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de Agro Products Investment Company Ltd, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Nord-Sumatra Investissements, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Palmeraies du Cameroun (Palmcam), SAFA Cameroun, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm), Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, SDV Cameroun, SDV Congo, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB), Red Lands Roses, Compagnie Internationale de Cultures, Induservices, Plantations des Terres Rouges, SFA, Socfinal, Socfinasia, Socfinde, Terrasia.

DANIEL-LOUIS DELEAU

Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président du Conseil d'administration de Agro Products Investment Company Ltd, Terrasia, SFA SA, Tai Pan Limited, Deko Limited, Goldway (Far East) Ltd, Kanway (Far East) Limited, Koway Ltd ;
- Administrateur de Afico SA, Babcock Redlands Corporation, BB Groupe SA, Compagnie Internationale de Cultures, Florida Redlands Corporation, Induservices SA, Immobilière de la Pépinière, Mopoli SA, Plantations des Terres Rouges SA, PTR Finances SA, SAFA Cameroun, Socfinal, Socfin Company Berhad, Socfinasia, Socfininter, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Redlands Farm Holding Ltd, Cook Redlands Corporation ;
- Représentant permanent de SFA SA dans Cormoran Participations SA, Arlington Investissements SA, Carlyle Investissements SA, Dumbarton Invest SA, Latham Invest SA, Madison Investissements SA, Montrose Investissements SA, Morisson Investissements SA, Peachtree Invest SA, Renwick Invest SA, Swann Investissements SA.

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES

Représentant permanent : Cédric de Bailliencourt

Membre du Conseil de surveillance

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Membre du Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Néant.

MARC BEBON

Président du Directoire

Date d'entrée en fonction : 8 juin 2006^(R)

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président de Bolloré Médias Investissements, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Kerdevot, Financière de Hoedic, Compagnie de la Forêt Fousnant, Compagnie de Moustierlin, Compagnie de Pleuven, Compagnie de Port-Manech, Compagnie de Rosmadec, Compagnie des Monts d'Arrée, Compagnie du Fort Cigogne, Financière Arnil, Financière de Concarneau, Financière de Port-la-Forêt, Financière de Redon, Financière du Letty, Sofiprom, Compagnie de la Pointe du Raz ;
- Président-directeur général de Compagnie des Glénans ;
- Président et membre du Directoire de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Compagnie des Glénans et MP 42 ;
- Liquidateur de la Société Centrale de Représentation ;
- Représentant permanent de BB Groupe au Conseil de Bolloré Participations ;
- Représentant permanent de Bolloré Médias Investissements au Conseil d'Havas ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Bolloré, Financière de l'Odé ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge aux Conseils de Compagnie des Tramways de Rouen, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Représentant permanent de Financière de Cézembre au Conseil de Société de Culture des Tabacs et Plantations Industrielles ;
- Représentant permanent de MP 42 au Conseil de Kerné Finance ;
- Représentant permanent d'Omnium Bolloré à la présidence de la Compagnie de Locronan ;
- Représentant permanent de Bolloré à la présidence de Compagnie Saint-Gabriel et au Conseil d'administration de Financière Moncey ;
- Représentant de Financière de l'Odé au Conseil de Direct Soir ;
- Représentant de Financière du Letty aux Conseils de Société Navale Caennaise et Société Navale de l'Ouest.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Directeur général de JSA Holding BV ;
- Administrateur de Dumbarton Invest SA, JSA Holding BV, Latham Invest SA, Madison Investissements SA, Montrose Invest SA, Morisson Investissements SA, Renwick Invest SA et Swann Investissements SA ;
- Représentant permanent de Financière de Beg Meil au Conseil de Participaciones y Gestión Financiera SA ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de Société Havraise Africaine de Négoco.

SÉBASTIEN BOLLORÉ

Membre du Directoire

Date d'entrée en fonction : 31 mars 2006

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2008

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Administrateur de Bolloré Participations, Financière V, Omnium Bolloré, Sofibol ;
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge ;
- Représentant permanent de Financière de l'Odé au Conseil de Compagnie des Glénans.

(R) Renouvelé.

Tableau des délégations en cours de validité

(article L. 225-100 du Code de commerce)

Autorisation donnée au Directoire d'émettre des obligations subordonnées ou non ou des bons de souscription d'obligations de même type	Assemblée générale ordinaire du 4 juin 2003 Autorisation jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 200 000 000 euros. Validité de l'autorisation : 5 ans à compter de la date de l'Assemblée générale ordinaire (jusqu'au 4 juin 2008)
Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (5^e résolution) Les augmentations de capital ne pourront dépasser 7 700 000 euros Montant nominal des valeurs constituant des titres d'emprunt ne pourra excéder 200 000 000 euros Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)
Délégation de pouvoir consentie au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (6^e résolution) Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)
Délégation de compétence consentie au Directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (7^e résolution) Les augmentations de capital ne pourront dépasser 7 700 000 euros Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)
Délégation de compétence consentie au Directoire à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés	Assemblée générale mixte du 6 juin 2007 (8^e résolution) 1 % du capital au 6 juin 2007 Validité de l'autorisation : 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire (jusqu'au 6 août 2009)

État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Déclarant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euros)	Montant total de l'opération (en euros)	Référence AMF
Société Industrielle et Financière de l'Artois ⁽¹⁾	10/12/2007	Cession	3 542	3 510,00	12 432 420,00	207D7839
Plantations des Terres Rouges ⁽¹⁾	10/12/2007	Acquisition	3 542	3 510,00	12 432 420,00	207D7840
Bolloré ⁽¹⁾	20/12/2007	Cession	34 600	3 500,00	121 100 000,00	208D0093
Plantations des Terres Rouges ⁽¹⁾	20/12/2007	Acquisition	34 600	3 500,00	121 100 000,00	208D0094

(1) Société contrôlée par Vincent Bolloré et sa famille.

Rapport de gestion

Données sociales

Au 31 décembre 2007, la Compagnie du Cambodge emploie 1 497 salariés à travers une participation de 60,57 % dans le capital de la Forestière Équatoriale qui contrôle indirectement la société Sitarail.

Elle consolide deux sociétés et exerce principalement ses métiers dans le transport (chemin de fer).

Effectifs au 31/12/2007

Par zone géographique	France	Afrique	Total
Transport et logistique	0	1 493	1 493
Divers	4	0	4
Total	4	1 493	1 497
En pourcentage	0,28	99,72	100,00

Parmi les 1 497 salariés de la Compagnie du Cambodge, 1 493 sont localisés en Afrique (Côte d'Ivoire) et 4 travaillent en France.

Par type de population	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	1 402	91	137	1 356	1 266	227	1 493
Divers	2	2	2	2	4	0	4
Total	1 404	93	139	1 358	1 270	227	1 497
En pourcentage	93,79	6,21	9,29	90,71	84,84	15,16	100,00

Recrutements et départs

En 2007, la Compagnie du Cambodge a procédé à 259 recrutements, dont 12 % correspondent à des embauches sous contrat à durée indéterminée.

Recrutements	Effectif	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	32	12,36
Contrat à durée déterminée (CDD)	227	87,64
Total	259	100,00

Le nombre total des départs en 2007 est de 210 personnes.

Départs	Effectif	%
Démision	6	2,86
Fin de contrat à durée déterminée	67	31,90
Licenciement non économique	9	4,29
Licenciement économique	0	0,00
Mutation	3	1,43
Retraite	107	50,95
Autres motifs	18	8,57
Total	210	100,00

Données environnementales

Indicateurs environnementaux	Unité de mesure	Données 2007	Données 2006
Consommation de matières premières			
Eau	m ³		
Consommation d'énergie			
Électricité	MWh		
Fioul pour poids lourds, engins, usine	l		
Fioul et diesel oil pour navires	t		
Fioul et diesel oil pour locomotives	l	11 501 058	10 515 271
Gaz	m ³	25 422	21 982

Rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société et sur les éventuelles limitations que le Conseil de surveillance apporte aux pouvoirs du Directoire

En application de l'article L. 225-68 alinéa 4 du Code de commerce, le Président du Conseil de surveillance rend compte aux actionnaires dans le présent rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles et des services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les départements des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière. Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes.

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

Les statuts ne prévoient pas de règles particulières de convocation du Conseil.

Afin de permettre à un nombre maximal de membres du Conseil d'assister aux séances du Conseil de surveillance, les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance, et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre de membres du Conseil.

Cette manière de procéder donne des résultats appréciables puisqu'on constate que le taux de présence aux réunions du Conseil de surveillance est élevé.

Ainsi, le Conseil s'est réuni trois fois au cours de l'exercice, les 22 mars, 27 septembre et 6 décembre 2007, étant précisé que le taux de présence s'est élevé à 100 % au cours de ces séances.

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque membre du Conseil afin de leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque membre du Conseil de surveillance qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Le Conseil de surveillance en séance du 27 septembre 2007 a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque membre du Conseil aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Concernant les résultats de l'évaluation, les membres du Conseil de surveillance ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les membres du Conseil de surveillance ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition et qui permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

Par ailleurs, la composition du Conseil permet la réunion de compétences reconnues, notamment industrielles, financières et bancaires, qui s'expriment de façon permanente et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Le montant global maximal des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil de surveillance à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1999 à la somme de 21 343 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

Le Conseil du 27 septembre 2007 a décidé que la répartition de jetons de présence sera réalisée par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des membres du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance est présidé par le Comte de Ribes. En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, aucune limitation n'a été apportée par le Conseil de surveillance aux pouvoirs du Directoire.

Définition et objectifs en matière de contrôle interne

La société ayant une activité de holding, le contrôle interne s'étend à toutes les sociétés contrôlées notamment les sociétés cotées et celles ayant une incidence significative sur les comptes consolidés du fait de leur intégration dans le périmètre de consolidation.

Le Groupe Compagnie du Cambodge est inclus dans le Groupe Bolloré, les procédures de contrôle interne s'appliquant à la société Compagnie du Cambodge et à ses filiales sont donc principalement celles de Bolloré. Le cadre de référence de l'AMF publié en janvier 2007 définit le contrôle interne comme un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
 - l'application des instructions et orientations fixées par le directoire ;
 - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
 - la fiabilité des informations financières ;
 - et, d'une façon générale, contribuer à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.
- Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :
- une organisation appropriée comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;
 - la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
 - un système visant à recenser, analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
 - des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
 - une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Le Groupe Compagnie du Cambodge s'est appuyé sur le cadre de référence pour la rédaction de ce rapport.

Rapport de gestion

Un système de contrôle interne adapté aux spécificités des organisations du Groupe

CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne de la Compagnie du Cambodge repose sur les principes suivants :

La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe.

Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales.

Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;
- la protection de leurs actifs ;
- la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

Le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance veille à l'efficacité du dispositif de contrôle interne tel que défini et mis en œuvre par le Directoire. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

Le Directoire

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne adapté et efficace. En cas de défaillance du dispositif, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

Le comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement au Directoire du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par le Directoire.

Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par le Directoire, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux comités de direction.

L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et le Directoire, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, un suivi de missions précédentes et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou le Directoire. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financières et générales du Groupe.

Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière et à le Directoire du Groupe.

Les comptes de Compagnie du Cambodge sont certifiés conjointement par le cabinet Constantin Associés représenté par Thierry Quéron et AEG Finances représenté par Philippe Bailly (titulaires). Tous deux ont été nommés pour six ans par l'Assemblée générale du 8 juin 2006.

Description du processus de contrôle interne

CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LE DIRECTOIRE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de le Directoire.

Au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par le Directoire, un budget détaillant les perspectives de résultat et de génération de trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles.

Une fois validé par le Directoire, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des comités de résultats réunissant le Directoire du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (relations humaines, juridique, finance).

LE BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT À LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation y compris en cas de problème majeur.

Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.

Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :

- la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
- l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;
- l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du comité des risques qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière) ;
- la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'en-cours de crédit à court, moyen et long terme.

LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre qui portent à la fois sur les comptes sociaux des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil de surveillance, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 et régulièrement maintenu pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

Le processus du reporting financier

Les services trésorerie et contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par le Directoire et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis au Directoire du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

LA PRÉVENTION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES

La gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque entité qui rend compte à sa division en fonction de leur matérialité. Par ailleurs, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances en ce qui concerne la gestion des sinistres

fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative.

Mise en place d'une cartographie des risques sur l'ensemble des métiers du Groupe

Afin de mieux évaluer et contrôler les risques inhérents au fonctionnement de chaque entité, une démarche globale de cartographie des risques a été initiée en 2005 par la Direction financière du Groupe avec l'aide d'un conseil extérieur.

Ce processus s'est étendu à l'ensemble des métiers du Groupe permettant ainsi de constituer une cartographie consolidée. Au niveau de chaque division, des « propriétaires » de risques ont été nommés pour chaque risque prioritaire. Ces « propriétaires » de risques ont pour mission d'actualiser régulièrement la connaissance des risques identifiés et de déployer des plans d'actions appropriés permettant de réduire l'exposition à ces risques.

La cartographie des risques est destinée à être mise à jour régulièrement et les risques « opérationnels » sont traités dans le cadre du comité des risques.

Un renforcement régulier du système de contrôle interne

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Groupe a élaboré une Charte d'Éthique, que chaque division a adaptée à ses propres activités et à son propre environnement. La Charte d'Éthique est remise à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

LISTE D'INITIÉS

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d'achat ou de vente sur ces instruments financiers.

MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Les principales procédures financières mais aussi administratives et juridiques sont regroupées dans un manuel disponible sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe. La mise à jour de ce manuel a été poursuivie au cours de l'année 2007.

LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La Direction de l'audit, en coordination avec le secrétariat général, adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines du social et de l'environnement. L'analyse des réponses permet de recenser les réalisations et d'identifier les actions nouvelles à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs fixés par le Groupe.

Au titre de l'environnement, un réseau de référents des filiales se réunit au siège du Groupe afin de mettre en commun les compétences et de s'assurer de la bonne application des réglementations françaises et internationales. Ce groupe de travail a également vocation à définir un programme de formation pour les intervenants de terrain.

Le 15 avril 2008

Comte de Ribes
Président du Conseil de surveillance

Rapport de gestion

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Compagnie du Cambodge pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Compagnie du Cambodge et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly

Rapport du Conseil de surveillance à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, le Conseil de surveillance a pris connaissance et exercé son contrôle sur les comptes sociaux au 31 décembre 2007 arrêtés par le Directoire.

Il approuve sans réserve ces comptes qui se traduisent par un bénéfice net comptable de 243 013 284,36 euros.

Les membres du Conseil de surveillance ont également examiné le rapport de gestion du Directoire sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et ont donné leur accord sur ses termes.

Votre Conseil de surveillance accepte la proposition d'affectation de résultat établie par le Directoire, à savoir :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	243 013 284,36
Report à nouveau antérieur	191 998 998,17
Bénéfice distribuable	435 012 282,53
Dividende	155 606 330,00
Dividende complémentaire	55 973 500,00
Acompte sur dividende versé en décembre 2007	99 632 830,00
Au compte « Report à nouveau »	279 405 952,53

Les principaux actifs détenus par la Compagnie du Cambodge sont :

Compagnie de Pleuven	55,52 %
Financière du Loch	55,50 %
Forestière Équatoriale	60,57 %
Rivaud Loisirs Communication	82,29 %
Société Centrale de Représentation	83,09 %
Socphipard	77,06 %
Compagnie des Tramways de Rouen	27,31 %
Financière Moncey	36,69 %
Financière de l'Odéon	14,25 %
Financière V	22,81 %
IER	47,30 %
Plantations des Terres Rouges	10,00 %
Rivaud Innovation	28,60 %
Société Anonyme Forestière et Agricole	46,37 %
SAFA Cameroun	20,32 %
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	31,50 %
Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie	19,66 %
Socfinal	11,53 %

Conformément à la loi, le Conseil de surveillance a pris acte que le Directoire avait indiqué dans son rapport de gestion les données sociales et environnementales liées à son activité, étant ici précisé que la société n'a pas de salariés mais détient une participation de 60,57 % dans le capital de Forestière Équatoriale qui contrôle indirectement Sitarail qui emploie 1 497 personnes au 31 décembre 2007.

En application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Président du Conseil de surveillance a établi un rapport, ci-après annexé, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne.

Le Conseil de surveillance



Comptes consolidés

20	Bilan consolidé
22	Compte de résultat consolidé
23	Variation de la trésorerie consolidée
24	Variation des capitaux propres consolidés
25	Principes comptables note 1
30	Principales variations de périmètre note 2
30	Comparabilité des comptes note 3
31	Notes sur le bilan notes 4 à 25
48	Notes sur le compte de résultat notes 26 à 30
53	Autres informations notes 31 à 41
57	Liste des sociétés consolidées note 42
58	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes consolidés

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Goodwill	4	1 340	1 340	1 309
Immobilisations incorporelles	5-26	16	36	79
Immobilisations corporelles	6-26	11 242	9 231	7 767
Titres mis en équivalence	8	752 990	722 832	609 631
Autres actifs financiers	9	1 695 977	2 190 298	1 746 740
Impôts différés	30	787	845	1 364
Autres actifs	10-12	76	57	223
Actifs non courants		2 462 428	2 924 639	2 367 113
Stocks et en-cours	11	4 648	3 854	3 914
Clients et autres débiteurs	12-13	8 198	8 259	6 891
Impôts courants	12-14	4 019	1 038	2 845
Autres actifs	12-15	50 437	5 404	5 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12-16	454 911	476 896	125 597
Actifs destinés à la vente	12	0	0	0
Actifs courants		522 213	495 451	145 100
Total actif		2 984 641	3 420 090	2 512 213

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Capital		23 509	23 509	23 509
Primes liées au capital		282 575	282 575	282 575
Réserves consolidées		1 361 865	1 612 297	973 725
Capitaux propres, part du Groupe		1 667 949	1 918 381	1 279 809
Intérêts minoritaires		304 973	735 247	429 487
Capitaux propres	17	1 972 922	2 653 628	1 709 296
Autres fonds propres		-	-	-
Dettes financières à long terme	20-21	26 651	228 095	228 398
Provisions pour avantages au personnel	19	2 129	1 893	1 812
Autres provisions	18-20	6 042	6 397	7 299
Impôts différés	30	8 365	32 997	57 641
Autres passifs	20-22	1 307	1 157	6 510
Passifs non courants		44 494	270 539	301 660
Dettes financières à court terme	20-21	939 066	430 304	486 266
Provisions (part à moins d'un an)	18-20	422	25	537
Fournisseurs et autres créditeurs	20-23	24 369	17 383	13 098
Impôts courants	20-24	3 368	48 210	1 356
Autres passifs	20-25	0	1	0
Passifs courants		967 225	495 923	501 257
Total passif		2 984 641	3 420 090	2 512 213

Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)		Notes	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	26-27		43 155	36 212	31 439
Achats et charges externes	28		(35 639)	(30 773)	(25 643)
Frais de personnel	28		(11 195)	(9 327)	(8 252)
Amortissements et provisions	28		(1 168)	65	46
Autres produits et charges opérationnels	28		(1 378)	(1 527)	4 302
Résultat opérationnel	26-27-28		(6 225)	(5 350)	1 892
Coût net du financement	29		(10 487)	(11 962)	(7 582)
Autres produits et charges financiers	29		365 106	592 255	17 671
Résultat financier	26-29		354 619	580 293	10 089
Part dans le résultat net des entreprises associées	8-26		10 634	13 068	8 033
Impôts sur les résultats	30		(19 407)	(47 136)	(1 197)
Résultat net consolidé			339 621	540 875	18 817
Résultat net consolidé, part du Groupe			207 622	313 525	15 899
Intérêts minoritaires			131 999	227 350	2 918
RÉSULTAT PAR ACTION ⁽¹⁾	17		2007	2006	2005
(en euros)					
Résultat net part du Groupe des activités totales					
- de base			373,1	563,7	28,6
- dilué			373,1	563,7	28,6
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies					
- de base			373,1	563,7	28,6
- dilué			373,1	563,7	28,6

(1) Hors titres d'autocontrôle.

Variation de la trésorerie consolidée

(en milliers d'euros)

	2007	2006	2005
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net part du Groupe	207 622	313 525	15 899
Part des intérêts minoritaires	131 999	227 350	2 918
Résultat net consolidé	339 621	540 875	18 817
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :			
- élimination des amortissements et provisions	113 953	(29 588)	18 540
- élimination de la variation des impôts différés	1 519	(607)	38
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	(96 338)	26 974	(8 033)
- élimination des plus ou moins-values de cession	(368 510)	(578 864)	(18 820)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	10 719	8 655	4 186
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	(41 113)	40 187	4 388
- dont stocks et en-cours	(795)	60	363
- dont dettes	(37 462)	45 013	1 704
- dont créances	(2 856)	(4 886)	2 323
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(40 149)	7 632	19 116
Flux d'investissement			
Décaissements liés à des acquisitions :			
- immobilisations corporelles	(1 605)	(2 310)	(862)
- immobilisations incorporelles	(18)	0	(1)
- titres et autres immobilisations financières	(197 756)	(406 785)	(499 940)
Encaissements liés à des cessions :			
- immobilisations corporelles	17	0	1 835
- immobilisations incorporelles	0	0	17
- titres	431 959	912 876	85 623
- autres immobilisations financières	4 148	2 171	1 808
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(24 399)	(45 158)	(71 825)
Flux nets de trésorerie sur investissements	212 346	460 794	(483 345)
Flux de financement			
Décaissements :			
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(155 275)	(26 550)	(22 336)
- dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(386 086)	5 026	(1 832)
- remboursements des dettes financières	(201 832)	(879)	(560)
Encaissements :			
- augmentation des capitaux propres	0	0	0
- subventions d'investissements (augmentation des autres fonds propres)	0	0	0
- augmentation des dettes financières	0	1 057	1
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	(743 193)	(21 346)	(24 727)
Incidence des variations de cours des devises	0	0	45
Incidence des reclassements en activité destinée à la vente	0	0	0
Variation de la trésorerie	(570 996)	447 080	(488 911)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	87 754	(359 326)	129 585
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	(483 242)	87 754	(359 326)

(1) Voir note 16.

Comptes consolidés

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Titres d'auto contrôle	Juste valeur IAS 32-39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts mino- ritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2005	559 735	23 509	282 575		240 313	(283)	207 472	753 586	197 091	950 677
Variation des réserves de conversion						1 534		1 534	1 085	2 619
Dividendes distribués							(22 352)	(22 352)	(1 832)	(24 184)
Variation de périmètre								0	(762)	(762)
Titres de l'entreprise consolidante (variation)				(41)				(41)	0	(41)
Variation des réserves consolidées liées à l'autocontrôle							(2 723)	(2 723)	2 723	0
Variation de juste valeur des instruments financiers					533 906			533 906	228 264	762 170
Résultat de l'exercice							15 899	15 899	2 918	18 817
Capitaux propres au 31/12/2005	559 735	23 509	282 575	(41)	774 219	1 251	198 296	1 279 809	429 487	1 709 296
Variation des réserves de conversion						(8 287)		(8 287)	(5 891)	(14 178)
Dividendes distribués							(26 550)	(26 550)	5 023	(21 527)
Variation de périmètre ⁽¹⁾							(6 891)	(6 891)	10 005	3 114
Titres de l'entreprise consolidante (variation)										
Variation des réserves consolidées liées à l'autocontrôle										
Variation de juste valeur des instruments financiers					366 775			366 775	69 273	436 048
Résultat de l'exercice							313 525	313 525	227 350	540 875
Capitaux propres au 31/12/2006	559 735	23 509	282 575	(41)	1 140 994	(7 036)	478 380	1 918 381	735 247	2 653 628
Variation des réserves de conversion						(9 115)		(9 115)	(6 398)	(15 513)
Dividendes distribués ⁽²⁾							(155 275)	(155 275)	(359 362)	(514 637)
Variation de périmètre								0	(1 076)	(1 076)
Titres de l'entreprise consolidante (variation) ⁽³⁾				41			11 959	12 000	(6 655)	5 345
Variation de juste valeur des instruments financiers ⁽⁴⁾					(308 468)			(308 468)	(190 646)	(499 114)
Autres variations ⁽⁵⁾							2 804	2 804	1 864	4 668
Résultat de l'exercice							207 622	207 622	131 999	339 621
Capitaux propres au 31/12/2007	559 735	23 509	282 575	0	832 526	(16 151)	545 490	1 667 949	304 973	1 972 922

(1) Incidence de l'apport à Compagnie de Pleuven des titres Bolloré Médias Investissements, Financière de Sainte-Marine et Financière de Port-la-Forêt par les sociétés Bolloré, Société Industrielle et Financière de l'Artois et Compagnie du Cambodge.

(2) Le montant total des dividendes payés par la société mère est de 155,6 millions d'euros, soit de 278 euros par action.

(3) Impact de la cession des titres Cambodge par la Société Industrielle et Financière de l'Artois sur le taux d'autocontrôle dans le Groupe.

(4) Hors variations de juste valeur des instruments financiers chez Havas, incluses dans la ligne « Autres variations ».

(5) Comprend principalement l'incidence des charges IFRS 2 chez Havas pour 2,5 millions d'euros et l'attribution de stock-options Bolloré.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 – Principes comptables

A – FAITS MARQUANTS

Vallourec

Au cours du premier semestre 2007, le Groupe a cédé 3,5 % de titres Vallourec pour 376,6 millions d'euros, réalisant une plus-value nette de frais de cessions et avant effet des dérivés ⁽¹⁾ de 345,6 millions d'euros.

Au premier semestre 2006, le Groupe avait cédé 10,2 % de titres Vallourec pour 612,6 millions d'euros, réalisant une plus-value nette de frais de cessions et avant effet des dérivés ⁽¹⁾ de 540,7 millions d'euros.

(1) Voir note 29 – Résultat financier.

B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Compagnie du Cambodge est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est au 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 19 mars 2008, le Directoire a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Compagnie du Cambodge au 31 décembre 2007. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 6 juin 2008.

B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2007. Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

B.3 – Normes utilisées

Normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007

• IFRS 7 « INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS » ET IAS 1 « AMENDEMENT RELATIF AUX INFORMATIONS PORTANT SUR LE CAPITAL »

Le Groupe a appliqué dans ses comptes la norme IFRS 7 et l'amendement d'IAS 1 résultant de la norme IFRS 7, à compter du 1^{er} janvier 2007. Ces textes ne modifient pas les traitements comptables appliqués aux instruments financiers, et leur application n'a donc eu aucune influence sur les états financiers du Groupe. L'information à fournir par catégorie d'instruments financiers ainsi que les précisions requises sur la gestion des risques et du capital de l'entreprise figurent dans les notes relatives aux instruments financiers et au capital de la présente note annexe.

• IFRIC 7 « MODALITÉS PRATIQUES DE RETRAITEMENT DES ÉTATS FINANCIERS SELON L'IAS 29 "INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉCONOMIES HYPERINFLATIONNISTES" »

Le Groupe a appliqué l'interprétation IFRIC 7 à compter du 1^{er} janvier 2007. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés de l'exercice 2007.

• IFRIC 10 « INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE ET DÉPRÉCIATION » Cette interprétation, qui précise qu'on ne peut reprendre une dépréciation constatée lors d'un arrêté intermédiaire antérieur sur un goodwill ou un instrument de capitaux propres ou un actif financier enregistré au coût, a été appliquée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2007, et n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007.

Les deux interprétations suivantes, IFRIC 8 et IFRIC 9, apportent des clarifications sur la façon d'appliquer les normes IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » et IAS 39 « Instruments financiers ». Le Groupe n'a pas identifié de situation en cours où ces précisions viendraient à s'appliquer.

• IFRIC 8 « CHAMP D'APPLICATION D'IFRS 2 "PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS" »

L'interprétation IFRIC 8 précise que toute transaction donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres ou à paiement dont le montant dépend de la valeur d'un instrument de capitaux propres de l'entité doit être comptabilisée en application de la norme IFRS 2. Elle est applicable à compter du 1^{er} janvier 2007.

• IFRIC 9 « RÉEXAMEN DES DÉRIVÉS INCORPORÉS »

Cette interprétation, en vigueur à compter de 2007, précise les conditions dans lesquelles la valorisation d'un dérivé incorporé peut être revue postérieurement à son évaluation initiale.

Normes et interprétations d'application obligatoire postérieurement au 1^{er} janvier 2008

Les états financiers du Groupe au 31 décembre 2007 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et des interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2007 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2008 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union européenne à la date de publication des comptes 2007.

• RÉVISIONS D'IFRS 3 « REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES »

Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Elle revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle.

• IFRS 8 « SEGMENTS OPÉRATIONNELS »

Cette norme, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, prévoit de présenter l'information sectorielle sur la base de la présentation utilisée en interne par le management.

• AMENDEMENT DE LA NORME IAS 23 « COÛTS D'EMPRUNTS »

Cet amendement sera applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Il prévoit la suppression de l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, ou la construction d'un actif qualifié, c'est-à-dire nécessitant une longue période de préparation avant d'être utilisé ou vendu. Ces coûts devront être comptabilisés comme une composante du coût de l'actif.

• AMENDEMENT DE LA NORME IAS 1 « PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS »

Cet amendement, applicable au 1^{er} janvier 2009, vise à uniformiser les informations fournies dans les états financiers des entités, et introduit la notion de « résultat global ».

• INTERPRÉTATION IFRIC 12 « CONTRATS DE CONCESSION »

L'IFRIC a publié le 30 novembre 2006 l'interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession » qui fait suite aux projets D12, D13 et D14 qui précisaient le champ d'application et le modèle comptable à retenir pour les contrats de concession.

Cette interprétation est applicable à compter du 1^{er} janvier 2008.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public ;
- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

En contrepartie de ses prestations de service, le concessionnaire comptabilise un actif dont la nature dépend de la façon dont sont rémunérées les prestations effectuées.

Si le risque de sous-utilisation de l'actif est à la charge du Groupe, un actif incorporel est comptabilisé.

Dans le cas contraire, si la rémunération est garantie par le concédant, la contrepartie du chiffre d'affaires lié au contrat est un actif financier de la catégorie des prêts et des créances.

Comptes consolidés

Le Groupe considère que les concessions qu'il opère ne relèvent pas de l'interprétation IFRIC 12, car, pour toutes ces concessions, les tarifs sont fixés par le concessionnaire, et non par le concédant.

Une description des contrats de concession en cours figure en note 7.

Le traitement comptable retenu actuellement par le Groupe est décrit dans la note B.6 – Règles et méthodes d'évaluation.

• IFRIC 11 « ACTIONS PROPRES ET TRANSACTIONS INTRAGROUPE » précise en particulier le traitement comptable à appliquer lorsque les salariés d'un sous-groupe se voient attribuer des actions de la société mère.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.

• IFRIC 13 « PROGRAMMES DE FIDÉLISATION CLIENTS » traite de la comptabilisation des avantages offerts par une entité à ses clients lors de la vente d'un bien ou d'un service offrant le droit à ce client d'obtenir des biens ou des services gratuitement ou à prix réduit.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008.

• IFRIC 14 « ACTIFS DE RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET OBLIGATION DE FINANCEMENT MINIMUM » traite de la comptabilisation des actifs de couverture des régimes de retraite.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le Groupe a commencé l'examen de ces nouveaux textes et estime, à ce stade, que leur adoption ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

• IFRIC 3 « DROIT D'ÉMISSION DES GAZ À EFFET DE SERRE »

Compte tenu du retrait par l'IASB de son interprétation IFRIC « Droits d'émission » et des incertitudes de comptabilisation qui en résultent, le Groupe n'a comptabilisé aucune incidence des quotas d'émission de CO₂.

B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

B.5 – Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires, la situation nette ou le total du bilan sont supérieurs à 2 millions d'euros.

2. Opérations intragroupe

OPÉRATIONS N'AFFECTANT PAS LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

OPÉRATIONS AFFECTANT LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et des moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
 - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
 - entre deux entreprises intégrées proportionnellement,
 - entre une société mise en équivalence et une société intégrée soit globalement soit proportionnellement.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et des établissements étrangers correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et des passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les actifs financiers et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en « Autres produits et charges financiers » au compte de résultat.

Les pertes et les gains de change sur les emprunts libellés en monnaie étrangère ou sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des « Écarts de conversion dans les capitaux propres ».

Le résultat de change issu de la conversion des éléments contributifs du besoin en fonds de roulement est imputé en résultat opérationnel.

5. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004, le Groupe utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

À la date d'acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et les expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue le goodwill.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupements d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans changement de méthode de consolidation

• **ACQUISITION D'INTÉRÊTS COMPLÉMENTAIRES DANS UNE ENTITÉ CONSOLIDÉE**
En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et constate en *goodwill* la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise.

• **DIMINUTION DU POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS UNE FILIALE CONSOLIDÉE SANS MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION**

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et comptabilise en résultat l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de situation nette cédée.

7. Transfert interne de titres consolidés avec variation du pourcentage d'intérêt

En l'absence de dispositions spécifiques, le Groupe a appliqué le traitement comptable suivant :

- les titres des entités intégrées sont remis en valeur historique et les résultats internes sont éliminés. L'effet de la variation des intérêts détenus est reflété directement dans les capitaux propres part du Groupe en contrepartie des intérêts minoritaires, sans impact sur le total des capitaux propres.

B.6 – Règles et méthodes d'évaluation

1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour les chapitres suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- l'estimation de produits à recevoir ou de charges à payer.

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport et de la logistique.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et de services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Le Groupe a analysé les caractéristiques de tous les contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer. Ces analyses ne révèlent aucune concession relevant de l'interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession ».

Les contrats de concession en cours dans les exercices présentés ne comprennent pas de contrats de construction. Il s'agit principalement de contrats d'exploitation établissant que le Groupe assume le rôle d'exploitant, et fixe librement les tarifs de ses prestations.

Dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat.

Le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs éventuels ».

En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires, et les redevances versées au concédant en charge d'exploitation sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

5. Coût net du financement

Le coût comprend les charges d'intérêt sur la dette ainsi que les intérêts perçus sur les placements de trésorerie et les variations de valeur des dérivés affectés à la gestion du risque de taux et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat des cessions de titres, le résultat de change, les effets d'actualisation et les dividendes reçus des sociétés non consolidées.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* dont l'amortissement n'est pas déductible, ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Comptes consolidés

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et ces crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et des passifs liés aux contrats de location-financement.

8. Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et des passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les goodwill relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « Titres mis en équivalence ».

Les goodwill relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

Un goodwill est également constaté lorsque le montant d'un engagement d'achat d'intérêts minoritaires excède la part des réserves des minoritaires représentative de ces intérêts.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation, des logiciels informatiques et des licences WiMax. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité à compter de la date de leur mise en service.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de vendre les produits issus de ce projet est démontrée ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation ;
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Aucun projet de développement ne satisfait ces conditions au 31 décembre 2007.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations spécifiques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des goodwill), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principaux secteurs du Groupe.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les participations dans les sociétés associées sont comptabilisées selon l'IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon l'IFRS 3. Le goodwill ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (voir supra).

13. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et la part à plus d'un an des prêts, créances, dépôts et obligations. Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours moyen de Bourse du dernier mois de l'exercice.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique et que celle-ci est assimilée à une perte de valeur significative et/ou durable, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat. La catégorie « Prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations. Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite « du taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables. Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ce poste inclut les disponibilités sans risque de non-transférabilité ainsi que les valeurs mobilières de placement réalisables à moins de trois mois. Les soldes créditeurs de banques sont constatés dans les passifs financiers courants.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de

ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

17. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

18. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

19. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions de la société mère et des autres entités du Groupe sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans rémunérés en actions.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

20. Engagements envers le personnel

• AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par des actuaires indépendants suivant la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Comptes consolidés

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge (ou en profit, selon le sens).

Si ces droits ne sont pas acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuarielles, excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice, est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné (méthode du « corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les montants des paiements futurs des avantages du personnel sont basés sur des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant un taux moyen de 4,45 % au 31 décembre 2007 (3,85 % au 31 décembre 2006). Le montant net de la période qui correspond à la somme du coût des services rendus, de l'effet de l'actualisation sous déduction de la rentabilité attendue des actifs du régime est comptabilisé en frais de personnel.

• AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les autres avantages du personnel sont provisionnés au bilan. Ils comprennent les engagements relatifs aux médailles du travail ainsi que la couverture des frais médicaux dans certaines filiales.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

21. Emprunts et dettes financières

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, les dettes financières et les concours bancaires courants. La part à moins d'un an des passifs financiers est comptabilisée en passifs financiers courants. Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers de transaction qui sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie au compte de résultat.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales, sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et des avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe.

22. Engagement d'achat d'intérêts minoritaires

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières avec pour contrepartie un goodwill si le montant de l'engagement excède la valeur des intérêts minoritaires à acquérir.

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

23. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers en premier niveau d'analyse et par zone géographique en second niveau compte tenu de l'organisation du Groupe, et ce, conformément aux dispositions de l'IAS 14.

Les activités principales par secteur d'activité sont les suivantes :

POUR LES ENTITÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

- Transport : concession de la ligne de chemin de fer reliant le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire.
- Autres activités : portefeuille de participations, plantations.

POUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

- Médias : technologies de l'information et de la communication, investissements dans le secteur publicitaire.
- Terminaux et Systèmes spécialisés : conception, fabrication et ventes de terminaux spécialisés, bornes, contrôles d'accès et identification automatique.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom ;
- Afrique ;
- Asie-Pacifique.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 26. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

NOTE 2 – Principales variations de périmètre

EXERCICE 2007

Havas

Renforcement dans Havas pour 24 millions d'euros avec l'acquisition par la Financière du Loch de 1,53 % des titres.

EXERCICE 2006

Financière de Port-la-Forêt

Compte tenu des investissements financiers effectués en 2006, la Financière de Port-la-Forêt a été intégrée globalement sur l'exercice.

La Compagnie de Pleuven a été constituée fin 2005 et a reçu en 2006 par voie d'apport les titres Financière Sainte-Marine, Bolloré Médias Investissements et Financière de Port-la-Forêt détenus auparavant par les sociétés Bolloré, Compagnie du Cambodge et Société Industrielle et Financière de l'Artois. Cette société est consolidée globalement sur l'exercice 2006.

EXERCICE 2005

Havas

Le Groupe, qui avait acquis en 2004 environ 20 % d'Havas et en était devenu le premier actionnaire, a conclu le 9 juin 2005 une convention avec Sebastian Holdings, actionnaire d'Havas à hauteur de 3,95 %, afin d'assurer la stabilité à long terme du capital d'Havas. Lors de l'Assemblée générale d'Havas du même jour, le Groupe a obtenu la nomination de quatre représentants au Conseil d'administration d'Havas. Havas est consolidée par mise en équivalence depuis le second semestre 2005.

NOTE 3 – Comparabilité des comptes

Aux variations de périmètre de consolidation près et compte tenu de reclassements mineurs entre les postes constituant les résultats opérationnels, les comptes de l'exercice 2007 sont comparables à ceux des exercices 2006 et 2005.

La note 27 décrit l'incidence des variations de périmètre 2007 sur les chiffres clés, les données 2007 étant ramenées au périmètre 2006.

Notes sur le bilan

NOTE 4 – Goodwill

Évolution des goodwill
(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2005	1 309
Acquisition	31
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2006	1 340
Acquisition	0
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2007	1 340

Ventilation par secteur d'activité
(en milliers d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Transport et logistique	1 340	1 340	1 309
Total	1 340	1 340	1 309

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de valeur. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), mesurées par activité, est calculée par la méthode d'actualisation des cash-flows opérationnels prévisionnels après impôt. Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT, et intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques). En règle générale, les flux de trésorerie sont calculés à partir de la dernière réalisation, des budgets opérationnels, puis sont extrapolés, en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie avec un taux de croissance modéré.

Les tests ont été effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écart significatif avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les goodwill par UGT :

	Transport et logistique
Valeur nette comptable du goodwill (en milliers d'euros)	1 340
Paramètres du modèle applicables aux flux de trésorerie :	
- taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5	1,5 % à 3 %
- taux de croissance sur valeur terminale ⁽¹⁾	NA
- coût moyen pondéré du capital (WACC)	13,2 %
Pertes de valeurs comptabilisées sur l'exercice (en milliers d'euros)	0

(1) S'agissant d'une concession, les projections de flux de trésorerie sont basées sur la durée du contrat de concession.

Comptes consolidés

NOTE 5 – Immobilisations incorporelles

ÉVOLUTION EN 2007

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	137	10	0	0	0	1	148
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	302	8	0	0	0	0	310
Valeurs brutes	439	18	0	0	0	1	458
Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	(136)	(3)	0	0	0	0	(139)
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	(267)	(36)	0	0	0	0	(303)
Amortissements et provisions	(403)	(39)	0	0	0	0	(442)
Valeurs nettes	36	(21)	0	0	0	1	16

ÉVOLUTION EN 2006

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Concessions, brevets, frais de recherche	137	0	0	0	0	0	137
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	302	0	0	0	0	0	302
Valeurs brutes	439	0	0	0	0	0	439
Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Concessions, brevets, frais de recherche	(134)	(3)	0	0	0	1	(136)
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	(226)	(41)	0	0	0	0	(267)
Amortissements et provisions	(360)	(44)	0	0	0	1	(403)
Valeurs nettes	79	(44)	0	0	0	1	36

NOTE 6 – Immobilisations corporelles

ÉVOLUTION EN 2007

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	107	0	0	0	0	131	238
Constructions	1 211	0	0	0	0	1 177	2 388
Installations techniques, matériels	607	176	0	0	0	9	792
Autres	13 283	1 142	(37)	0	0	250	14 638
Immobilisations en cours	487	287	0	0	0	(259)	515
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	15 695	1 605	(37)	0	0	1 308	18 571
Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	(132)	7	0	0	0	0	(125)
Installations techniques, matériels	(523)	(50)	0	0	0	1	(572)
Autres	(5 809)	(859)	37	0	0	(1)	(6 632)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(6 464)	(902)	37	0	0	0	(7 329)
Valeurs nettes	9 231	703	0	0	0	1 308	11 242

Les investissements sont détaillés par secteur d'activité dans la note 26.

ÉVOLUTION EN 2006

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Terrains	107	0	0	0	0	0	107
Constructions	1 247	0	0	(36)	0	0	1 211
Installations techniques, matériels	552	55	0	0	0	0	607
Autres	11 031	2 011	(63)	(13)	0	317	13 283
Immobilisations en cours	561	243	0	0	0	(317)	487
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	13 498	2 309	(63)	(49)	0	0	15 695
Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	(168)	12	0	24	0	0	(132)
Installations techniques, matériels	(438)	(85)	0	0	0	0	(523)
Autres	(5 125)	(760)	63	13	0	0	(5 809)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements et provisions	(5 731)	(833)	63	37	0	0	(6 464)
Valeurs nettes	7 767	1 476	0	(12)	0	0	9 231

Les investissements sont détaillés par secteur d'activité dans la note 26.

Comptes consolidés

NOTE 7 – Contrats de locations

CONTRATS DE LOCATIONS SIMPLES EN TANT QUE PRENEUR

Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(43 919)	(4 042)	(15 419)	(24 458)
Paiements minimaux	(440)	(90)	(341)	(9)
Revenus des sous-locations	0	0	0	0
Total	(44 359)	(4 132)	(15 760)	(24 467)

Au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(47 965)	(4 046)	(15 719)	(28 200)
Paiements minimaux	(475)	(93)	(373)	(9)
Revenus des sous-locations	0	0	0	0
Total	(48 440)	(4 139)	(16 092)	(28 209)

Au 31 décembre 2005 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(50 499)	(2 535)	(15 947)	(32 017)
Paiements minimaux	(322)	(7)	(315)	0
Revenus des sous-locations	0	0	0	0
Total	(50 821)	(2 542)	(16 262)	(32 017)

(1) Voir ci-après les informations relatives aux contrats de concession.

CONTRATS DE LOCATIONS SIMPLES EN TANT QUE BAILLEUR

Échéancier de l'investissement brut total dans le contrat de location et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location.

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	837	837	0	0
Loyers conditionnels de l'exercice	1 472	1 472	0	0
Total	2 309	2 309	0	0

Au 31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	368	92	276	0
Loyers conditionnels de l'exercice	60	15	45	0
Total	428	107	321	0

Au 31 décembre 2005 (en milliers d'euros)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	460	92	368	0
Loyers conditionnels de l'exercice	75	15	60	0
Total	535	107	428	0

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS DE CONCESSION

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant ^{(1) (2)}	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs ⁽³⁾
Sitarail	Réseau ferré reliant Abidjan/Ouagadougou (Côte d'Ivoire/ Burkina Faso)	États du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Redevance annuelle fixe + redevance sur chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété et assure les travaux de développement Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire

(1) Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

(2) Le droit d'entrée initial est comptabilisé en immobilisation incorporelle et amorti linéairement sur la durée de la concession.

(3) Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état font l'objet de provisions comptabilisées selon la norme IAS 37, et présentées en note 18 « Provisions pour risques et charges ».

• Contrôle et régulation du tarif des prestations	Fixation libre des prix des prestations par le concessionnaire
• Origine des revenus du concessionnaire	Usagers
• Transfert des infrastructures à l'issue du contrat au concessionnaire	Non

NOTE 8 – Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2005		609 631
Variation du périmètre de consolidation		36 724
Quote-part de résultat		13 068
Autres mouvements ⁽²⁾	(voir analyse résultat ci-dessous)	63 409
Au 31 décembre 2006		722 832
Variation du périmètre de consolidation ⁽¹⁾		28 059
Quote-part de résultat		10 634
Autres mouvements ⁽²⁾	(voir analyse résultat ci-dessous)	(8 535)
Au 31 décembre 2007		752 990

(1) dont :

Havas	23 545 *
Autres	4 514 **
Total	28 059

* Principalement impact de l'acquisition de 1,53 % par Financière du Loch.

** Lié à l'impact de la cession des titres Compagnie du Cambodge par Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(2) dont :

	2007	2006
Distribution de dividendes	16 007	(8 655)
Écart de conversion	(15 513)	(14 177)
Variation de juste valeur	(14 531)	78 806
Autres	5 502	7 435
Total	(8 535)	63 409

Comptes consolidés

MONTANT DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007		Au 31/12/2006		Au 31/12/2005		Secteur d'activité
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	
Havas ⁽¹⁾	8 209	483 336	12 405	465 170	7 323	425 361	Médias
Société Industrielle et Financière de l'Artois	1 500	152 505	2 536	143 574	2 749	92 632	Autres activités
IER	(300)	8 345	(3 643)	8 500	(4 605)	12 175	Terminaux spécialisés
Compagnie des Tramways de Rouen	90	7 438	65	7 602	44	6 510	Autres activités
Société Anonyme Forestière et Agricole	1 279	11 987	1 534	10 910	1 827	9 521	Plantations
Rivaud Innovation	(1 032)	2 479	13	3 495	671	3 482	Autres activités
Financière Moncey	695	84 533	45	81 624	(5)	59 083	Autres activités
Autres sociétés	193	2 367	113	1 957	29	867	
Total	10 634	752 990	13 068	722 832	8 033	609 631	

ÉVALUATION DES TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence a été évaluée et testée à la clôture des comptes du 31 décembre 2007.

TEST DE LA PARTICIPATION DANS HAVAS AU 31 DÉCEMBRE 2007

Au 31 décembre 2007, la valeur d'utilité de la participation du Groupe dans le groupe Havas a été calculée par une évaluation multicritère incluant notamment les flux de trésorerie futurs actualisés, les données comparables disponibles, des données boursières.

La valeur de la participation ainsi calculée s'élève à 483,3 millions d'euros au 31 décembre 2007, et est supérieure à la juste valeur estimée grâce au cours de Bourse.

En conséquence, une dépréciation de 15 millions d'euros a été constatée au 31 décembre 2007.

(1) Havas

Bolloré Médias Investissements et Financière du Loch, sociétés consolidées dans le Groupe, détiennent au 31 décembre 2007 28,11 % du capital du groupe Havas (26,60 % au 31 décembre 2006). Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS. Au 31 décembre 2007, ses capitaux propres consolidés part du Groupe en IFRS s'élèvent à 977 millions d'euros, incluant le poste Goodwill à hauteur de 1 378 millions d'euros. Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2007 s'élève à 1 532 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à 83 millions d'euros. Le Groupe, au regard des normes IFRS, ne détenant pas le contrôle d'Havas, cette participation est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés.

En effet, la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » définit le contrôle comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

« Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si, dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose :

- (a) du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
 - (b) du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
 - (c) du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe ;
 - (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe. »
- Or, au 31 décembre 2007, le Groupe ne détenait que 28,11 % d'Havas.

Par ailleurs, il ne disposait à fin décembre 2007 que de quatre postes d'administrateur sur treize membres du Conseil d'administration d'Havas.

Vincent Bolloré, Président non exécutif d'Havas depuis le mois de juillet 2005, et le Groupe ne disposent pas légalement, réglementairement ou contractuellement des pouvoirs de diriger les politiques financières et opérationnelles d'Havas ou de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration.

Afin de déterminer l'écart d'acquisition afférent à la société mise en équivalence, conformément aux prescriptions d'IAS 28 et d'IFRS 3, le coût d'acquisition a été alloué, par un conseil extérieur, aux différents actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition :

- les actifs incorporels identifiables conformément à IAS 38 et selon une pratique généralement retenue dans le secteur correspondant à des marques, des relations clients et à un réseau composé lui-même d'un ensemble d'actifs incorporels (relations clients, outils, marque) formant un tout indissociable. Ces actifs ont été évalués par actualisation de flux de redevances pour les marques et les réseaux et par actualisation des flux futurs générés par les bases clients existantes, pour les relations clients ;
- les autres actifs ont été évalués à leur valeur nette comptable, celle-ci étant représentative de leur juste valeur ;
- les passifs et les passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur notamment les Océane qui ont été réévaluées en valeur de marché.

Au 31 décembre 2007, la valeur comptable de la participation mise en équivalence s'élève à 483,3 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant à l'investisseur est de 8,2 millions d'euros. La part du Groupe dans les mouvements directement comptabilisés dans les capitaux propres d'Havas est très peu significative.

La valeur de marché de la participation s'établit à 403,6 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2007 et à 411,9 millions d'euros en moyenne un mois.

NOTE 9 – Autres actifs financiers

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	1 801 067	(134 629)	1 666 438	2 177 389	(16 935)	2 160 454	1 759 066	(42 461)	1 716 605
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	78 977	(49 438)	29 539	84 498	(54 654)	29 844	86 661	(56 526)	30 135
Total	1 880 044	(184 067)	1 695 977	2 261 887	(71 589)	2 190 298	1 845 727	(98 987)	1 746 740

Les actifs à la juste valeur par résultat comprennent essentiellement des instruments financiers dérivés.

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006 Valeur nette	Acquisitions ⁽¹⁾	Cessions	Variation juste valeur ⁽²⁾	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Au 31/12/2007 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	2 160 454	222 132	(63 330)	(510 676)	(117 830)	(24 312)	1 666 438
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	29 844	23	1 106	0	(38)	(1 396)	29 539
Total	2 190 298	222 155	(62 224)	(510 676)	(117 868)	(25 708)	1 695 977

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005 Valeur nette	Acquisitions ⁽¹⁾	Cessions	Variation juste valeur ⁽²⁾	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Au 31/12/2006 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	1 716 605	456 809	(305 850)	333 341	(23)	(40 428)	2 160 454
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	30 135	7	(299)	0	0	1	29 844
Total	1 746 740	456 816	(306 149)	333 341	(23)	(40 427)	2 190 298

(1) La colonne « Acquisitions » inclut les acquisitions de titres consolidés dont l'élimination apparaît dans la colonne « Autres mouvements ».

(2) Les cessions de titres de participation réalisées au cours de l'exercice ont entraîné la reprise en compte de résultat d'une partie des réserves de réévaluation des instruments financiers (IAS 32-39) à concurrence de 383,1 millions d'euros.

DÉTAIL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Sociétés (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007		Au 31/12/2006		Au 31/12/2005	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Vallourec ⁽¹⁾	3,98	393 762	7,49	845 491	17,68	828 484
Aegis Group ⁽²⁾	27,55	480 942	26,74	630 794	22,57	448 450
Financière de l'Odé ⁽¹⁾	14,25	289 714	14,25	293 321	14,25	222 080
Plantations des Terres Rouges ⁽¹⁾⁽³⁾	10,00	115 028	10,00	125 200	10,00	61 027
Financière V ⁽⁴⁾	22,81	93 042	22,81	96 660	22,81	67 363
Bolloré (ex-Bolloré Investissement) ⁽¹⁾	4,61	159 442	1,65	65 467	0,20	5 025
Financière du Champ de Mars	-	-	3,85	13 309	3,85	11 870
Groupe Socfinal		51 751	-	46 144	-	27 413
Gaumont ⁽¹⁾	9,58	24 857	9,63	25 749	9,69	20 476
Nord-Sumatra Investissements ⁽¹⁾	5,00	9 128	5,00	10 475	5,00	11 274
Harris Interactive	12,45	18 635	-	-	-	-
Autres titres	-	30 137	-	7 844	-	13 443
Total		1 666 438		2 160 454		1 716 905

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 39). Les titres de participation non cotés concernent principalement les participations du Groupe dans Omnium Bolloré, Sofibol et Financière V, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

(1) Valorisation des titres au cours de Bourse de décembre 2007 pour les sociétés cotées.

(2) Aegis
La norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » préconise la consolidation par mise en équivalence des participations dans des entreprises associées lorsque l'investisseur détient une influence notable. Cette influence notable est définie par la norme comme « le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques ». « L'existence de l'influence notable d'un investisseur est habituellement mise en évidence par une ou plusieurs des situations suivantes :

- (a) représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue ;
- (b) participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions ;
- (c) transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue ;
- (d) échange de personnels dirigeants, ou ;
- (e) fourniture d'informations techniques essentielles. »

Or, bien que détenant au 31 décembre 2007 une participation de 27,55 % dans Aegis, le Groupe ne répond à aucune des situations ci-dessus et ne dispose pas d'une représentation au sein du Conseil d'administration d'Aegis.

Compte tenu des faits exposés ci-dessus, le Groupe Compagnie du Cambodge estime que les conditions de la consolidation de cette participation ne sont pas remplies.

(3) Compagnie du Cambodge ne détient pas d'influence notable sur la société Plantations des Terres Rouges malgré sa participation de 32,81 % (99,9996 % par la Compagnie du Cambodge et 22,81 % par sa filiale Société Industrielle et Financière de l'Artois), car les titres détenus par la Société Industrielle et Financière de l'Artois (22,81 %) sont privés de droits de vote en raison du contrôle qu'exerce la société Plantations des Terres Rouges sur la Société Industrielle et Financière de l'Artois (via ses participations directes et indirectes dans cette dernière).

(4) Les titres de la société Financière V holding intermédiaire de contrôle du Groupe, ont été valorisés par transparence à partir des valeurs d'équivalence calculées en fonction de la quote-part de capitaux propres consolidés du groupe Financière de l'Odé et par transparence des cours de Bourse de Financière de l'Odé et de Bolloré.

Comptes consolidés

NOTE 10 – Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés à plus d'un an	240	(240)	0	34	(34)	0	209	(209)	0
Autres créances d'exploitation à plus d'un an	141	(65)	76	148	(91)	57	327	(104)	223
Comptes de régularisation à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	381	(305)	76	182	(125)	57	536	(313)	223

NOTE 11 – Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	5 169	(521)	4 648	4 527	(673)	3 854	4 587	(673)	3 914
Total	5 169	(521)	4 648	4 527	(673)	3 854	4 587	(673)	3 914

NOTE 12 – Échéancier des créances

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2007	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2007	Valeur nette au 31/12/2007
Actifs non courants					
Autres actifs non courants	381	0	381	(305)	76
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	8 353	8 353	0	(155)	8 198
Impôts courants	4 019	4 019	0	0	4 019
Autres actifs courants	51 015	51 015	0	(578)	50 437
Trésorerie et équivalents de trésorerie	454 911	454 911	0	0	454 911

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2006	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2006
Actifs non courants					
Autres actifs non courants	182	0	182	(125)	57
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	8 698	8 698	0	(439)	8 259
Impôts courants	1 038	1 038	0	0	1 038
Autres actifs courants	5 906	5 906	0	(502)	5 404
Trésorerie et équivalents de trésorerie	476 896	476 896	0	0	476 896

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2005	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2005
Actifs non courants					
Autres actifs non courants	536	0	536	(313)	223
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	7 346	7 346	0	(455)	6 891
Impôts courants	2 845	2 845	0	0	2 845
Autres actifs courants	6 279	6 279	0	(426)	5 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie	125 597	125 597	0	0	125 597

NOTE 13 – Clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés à moins d'un an	3 802	0	3 802	4 006	0	4 006	2 820	0	2 820
Créances sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	757	0	757	1 338	0	1 338	1 514	0	1 514
Fournisseurs débiteurs	853	0	853	677	0	677	537	0	537
Comptes courants actifs à moins d'un an	0	0	0	0	(291)	(291)	960	(291)	669
Autres créances d'exploitation à moins d'un an	2 899	(155)	2 744	2 635	(148)	2 487	1 341	(164)	1 177
Autres créances	42	0	42	42	0	42	174	0	174
Total	8 353	(155)	8 198	8 698	(439)	8 259	7 346	(455)	6 891

NOTE 14 – Impôts courants actif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	4 019	0	4 019	1 038	0	1 038	2 845	0	2 845
Total	4 019	0	4 019	1 038	0	1 038	2 845	0	2 845

NOTE 15 – Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Prêts, créances et obligations à moins d'un an	578	(578)	0	502	(502)	0	426	(426)	0
Actifs à la juste valeur en résultat à moins d'un an ⁽¹⁾	45 595	0	45 595	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation court terme	4 842	0	4 842	5 404	0	5 404	5 853	0	5 853
Total	51 015	(578)	50 437	5 906	(502)	5 404	6 279	(426)	5 853

(1) Au 31 décembre 2007, il s'agit du dérivé portant sur les ventes à terme optionnelles Vallourec.

Comptes consolidés

NOTE 16 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	3 193	0	3 193	202 269	0	202 269	5 628	0	5 628
Valeurs mobilières de placement liquides	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conventions de trésorerie actif	451 718	0	451 718	274 627	0	274 627	119 969	0	119 969
Trésorerie et équivalents de trésorerie	454 911	0	454 911	476 896	0	476 896	125 597	0	125 597
Conventions de trésorerie passif	(936 754)	0	(936 754)	(388 629)	0	(388 629)	(484 861)	0	(484 861)
Concours bancaires courants	(1 399)	0	(1 399)	(513)	0	(513)	(62)	0	(62)
Trésorerie nette	(483 242)	0	(483 242)	87 754	0	87 754	(359 326)	0	(359 326)

NOTE 17 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2007, le capital social de Compagnie du Cambodge s'élève à 23 509 000 euros, divisé en 559 735 actions ordinaires d'un nominal de 42 euros chacune. Au cours de la période close le 31 décembre 2007, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 556 406 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 556 406 actions.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2007.

GESTION DU CAPITAL SOCIAL

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Compagnie du Cambodge sont soumis à l'acceptation préalable de l'Assemblée générale des actionnaires, ainsi que les distributions de dividendes.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé comprend les emprunts et les dettes financières à court et long terme nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des dérivés actifs (voir note 21 « Passif financier et endettement financier net »).

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

Résultat par action

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Résultat net part du Groupe des activités totales, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	207 622	313 525	15 899
Résultat net part du Groupe des activités totales, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	207 622	313 525	15 899
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	207 622	313 525	15 899
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	207 622	313 525	15 899

Nombre de titres émis au 31 décembre

	2007	2006	2005
Nombre de titres émis	559 735	559 735	559 735
Nombre de titres d'autocontrôle	0	(3 542)	(3 542)
Nombre de titres en circulation	559 735	556 193	556 193
Plan d'options de souscription d'actions	0	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	559 735	556 193	556 193
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	556 406	556 193	556 193
Nombre moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription	0 ⁽¹⁾	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	556 406	556 193	556 193

(1) Les options de souscription dont le prix d'exercice, majoré de la juste valeur des services à rendre par les bénéficiaires jusqu'à obtention des droits, est supérieur à la moyenne annuelle du cours de Bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action du fait de leur effet non dilutif.

NOTE 18 – Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations de périmètre	Augmen- tations	Diminutions		Variations de		Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties			Avec utilisation	Sans utilisation	Autres	change	
Provisions pour litiges	24	0	0	0	323	0	0	(1)	0	346
Autres provisions pour risques	1	0	0	0	76	0	(1)	0	0	76
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total provisions à moins d'un an	25	0	0	0	399	0	(1)	(1)	0	422
Provisions pour litiges	258	0	0	0	300	(8)	0	1	0	551
Provisions pour risques filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	2 258	0	0	0	28	0	0	0	0	2 286
Provisions pour impôts	7	0	0	0	348	(5)	(2)	0	0	348
Obligations contractuelles	3 546	0	0	0	490	(1 507)	0	0	0	2 529
Restructurations	328	0	0	0	0	0	0	0	0	328
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total autres provisions	6 397	0	0	0	1 166	(1 520)	(2)	1	0	6 042
Total	6 422	0	0	0	1 565	(1 520)	(3)	0	0	6 464

IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2007

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(1 217)	0	1	0	(1 216)
Résultat financier	0	0	0	0	0
Charge d'impôt	(348)	0	2	0	(346)
Total	(1 565)	0	3	0	(1 562)

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2007, le Groupe a des litiges avec l'administration fiscale pour un montant global de 532 milliers d'euros ; le risque non couvert par une provision s'élève à 379 milliers d'euros. Le Groupe est confiant dans la résolution en sa faveur des procédures en cours.

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations de périmètre	Augmen- tations	Diminutions		Variations de		Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties			Avec utilisation	Sans utilisation	Autres	change	
Provisions pour litiges	28	0	0	0	0	0	(4)	0	0	24
Autres provisions pour risques	149	0	0	0	0	0	(148)	0	0	1
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	360	0	(360)	(360)	0	0	0	0	0	0
Total provisions à moins d'un an	537	0	(360)	(360)	0	0	(152)	0	0	25
Provisions pour litiges	272	0	0	0	68	0	(81)	(1)	0	258
Provisions pour risques filiales	0	0	65	65	0	0	(65)	0	0	0
Autres provisions pour risques	2 136	0	0	0	143	0	(21)	0	0	2 258
Provisions pour impôts	399	0	0	0	0	(389)	(3)	0	0	7
Obligations contractuelles	4 164	0	0	0	469	(1 087)	0	0	0	3 546
Restructurations	328	0	0	0	0	0	0	0	0	328
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total autres provisions	7 299	0	65	65	680	(1 476)	(170)	(1)	0	6 397
Total	7 836	0	(295)	(295)	680	(1 476)	(322)	(1)	0	6 422

Comptes consolidés

IMPACT (NET DES CHARGES ENCOURUES) AU COMPTE DE RÉSULTAT EN 2006

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(576)	0	320	0	(256)
Résultat financier	(104)	0	0	0	(104)
Charge d'impôt	0	0	2	0	2
Total	(680)	0	322	0	(358)

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2006, le Groupe n'avait aucun litige significatif avec l'administration fiscale.

NOTE 19 – Engagements envers le personnel

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Valeur actualisée des obligations non financées	4 396	2	4 398	5 159	1	5 160	3 748	1	3 749
Écarts actuariels non comptabilisés	(2 270)	0	(2 270)	(3 267)	0	(3 267)	(1 937)	0	(1 937)
Actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	2 126	2	2 128	1 892	1	1 893	1 811	1	1 812

COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Coût des services rendus	(165)	0	(165)	(144)	0	(144)	(130)	0	(130)
Charges d'intérêt	(206)	0	(206)	(137)	0	(137)	(117)	0	(117)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés	0	0	0	(557)	0	(557)	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(154)	(1)	(155)	(87)	0	(87)	(22)	0	(22)
Coûts des engagements envers le personnel	(525)	(1)	(526)	(925)	0	(925)	(269)	0	(269)

MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total	Régimes de pensions à prestations définies	Gratifications liées à l'ancienneté et autres	Total
Au 1^{er} janvier	1 892	1	1 893	1 811	1	1 812	1 881	1	1 882
Augmentation	524	1	525	925	0	925	270	0	270
Diminution	(289)	0	(289)	(844)	0	(844)	(340)	0	(340)
Écart de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Activités destinées à la vente (IFRS 5)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre	2 127	2	2 129	1 892	1	1 893	1 811	1	1 812

HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernés.

Hypothèses	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	4,45 %	3,85 %	3,50 %
Rendement attendu des actifs	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Augmentation des salaires	2,10 %	2,10 %	2,10 %
Augmentation des retraites	1,60 %	1,00 %	1,00 %
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,70 %	2,50 %	2,50 %
Durée résiduelle	18 ans	18 ans	18 ans

Selon les réglementations et les usages en vigueur dans les pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Un engagement est dès lors calculé selon une méthode d'évaluation actuarielle (unités de crédit projetées) et reflété par une provision au bilan.

Les hypothèses actuarielles principales (taux d'actualisation et d'inflation) sont homogénéisées pour l'ensemble des pays où le Groupe est implanté. Les autres hypothèses (table de mortalité, taux de progression des salaires, taux de rotation) varient selon les pays où ces avantages sont octroyés.

Pour les régimes de retraite, les pertes et les gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite « du corridor » (les pertes et les gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité).

SENSIBILITÉ DES ENGAGEMENTS DE COUVERTURE MALADIE À UN POINT D'ÉVOLUTION DES COÛTS MÉDICAUX

	Évolution des coûts médicaux	
	De - 1 %	De + 1 %
Variation des engagements de couverture maladie	- 8,62 %	+ 10,07 %

Comptes consolidés

NOTE 20 – Échéancier des dettes

Au 31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	24 757	611	24 146	0
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	940 960	938 455	2 067	438
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	965 717	939 066	26 213	438
Passifs à la juste valeur en résultat (d)	0	0	0	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	965 717	939 066	26 213	438
Passifs non courants				
Autres provisions	6 042	0	3 523	2 519
Autres passifs non courants	1 307	0	1 307	0
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à moins d'un an)	422	422	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	24 369	24 369	0	0
Impôts courants	3 368	3 368	0	0
Autres passifs courants	0	0	0	0

Au 31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	225 756	999	224 276	481
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	392 534	389 196	330	3 008
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	618 290	390 195	224 606	3 489
Passifs à la juste valeur en résultat (d)	40 109	40 109	0	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	658 399	430 304	224 606	3 489
Passifs non courants				
Autres provisions	6 397	0	3 878	2 519
Autres passifs non courants	1 157	0	624	533
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à moins d'un an)	25	25	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	17 383	17 383	0	0
Impôts courants	48 210	48 210	0	0
Autres passifs courants	1	1	0	0

Au 31 décembre 2006, les passifs en juste valeur comptabilisés par le résultat comprennent essentiellement les dérivés sur ventes à terme optionnelles Vallourec pour 40,1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2005
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	226 634	518	225 595	521
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	488 030	485 748	1 716	566
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	714 664	486 266	227 311	1 087
Passifs à la juste valeur en résultat (d)	0	0	0	0
Total dettes financières (a + b + c + d)	714 664	486 266	227 311	1 087
Passifs non courants				
Autres provisions	7 299	0	7 293	6
Autres passifs non courants	6 510	0	6 510	0
Dettes des passifs courants				
Provisions (part à moins d'un an)	537	537	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	13 098	13 098	0	0
Impôts courants	1 356	1 356	0	0
Autres passifs courants	0	0	0	0

Les produits et les charges comptabilisés en compte de résultat de la période pour ces passifs financiers sont présentés dans la note 29 – Résultat financier.

NOTE 21 – Passif financier et endettement financier net**Endettement financier net**
(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	24 757	225 756	226 634
Autres emprunts et dettes assimilées	940 960	392 534	488 030
Passifs à la juste valeur en résultat	0	40 109	0
Endettement financier brut	965 717	658 399	714 664
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(454 911)	(476 896)	(125 597)
Actifs en juste valeur en résultat, dont :	(45 595)	0	0
– dérivés actifs non courants ⁽²⁾	0	0	0
– dérivés actifs courants ⁽³⁾	(45 595)	0	0
Endettement financier net	465 211	181 503	589 067

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie – Voir note 16.

(2) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers » – Voir note 9.

(3) Inclus dans le poste « Autres actifs courants » – Voir note 15.

Selon la devise (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007				Au 31/12/2006			
	Total	Euros	Dollars	Autres devises	Total	Euros	Dollars	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	24 757	24 627	0	130	225 756	225 108	0	648
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	940 960	939 519	25	1 416	432 644	432 093	0	551
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	965 717	964 146	25	1 546	658 400	657 201	0	1 199

Comptes consolidés

Selon la devise (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005			
	Total	Euros	Dollars	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	226 634	225 468	0	1 166
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	488 030	487 933	0	97
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	714 664	713 401	0	1 263

Selon le taux (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	24 757	2 535	22 222	225 756	3 534	222 222
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	940 960	2 807	938 153	392 534	3 493	389 041
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	965 717	5 342	960 375	618 290	7 027	611 263

Selon le taux (en milliers d'euros)	Au 31/12/2005		
	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Total emprunts obligataires (a)	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	226 634	4 292	222 342
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	488 030	3 107	484 923
Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)	714 664	7 399	707 265

NOTE 22 – Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	1 156	0	0	150	0	0	1 306
Autres dettes d'exploitation à plus d'un an	1	0	0	0	0	0	1
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation à long terme	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 157	0	0	150	0	0	1 307

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	1 788	0	0	(404)	0	(228)	1 156
Autres dettes d'exploitation à plus d'un an	4 722	0	0	1	0	(4 722)	1
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation à long terme	0	0	0	0	0	0	0
Total	6 510	0	0	(403)	0	(4 950)	1 157

NOTE 23 – Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à moins d'un an	7 892	0	0	3 311	0	0	11 203
Dettes sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	1 522	0	0	(390)	0	0	1 132
Clients créditeurs	13	0	0	287	0	1	301
Comptes courants – passif à moins d'un an	550	0	0	(122)	0	0	428
Autres dettes d'exploitation à moins d'un an	7 404	0	0	3 898	0	(1)	11 301
Autres dettes	2	0	0	2	0	0	4
Total	17 383	0	0	6 986	0	0	24 369

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à moins d'un an	10 656	4	0	(2 767)	0	(1)	7 892
Dettes sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	1 882	0	0	(359)	0	(1)	1 522
Clients créditeurs	267	0	0	(254)	0	0	13
Comptes courants – passif à moins d'un an	33	0	0	517	0	0	550
Autres dettes d'exploitation à moins d'un an	260	0	0	2 421	0	4 723	7 404
Autres dettes	0	0	0	2	0	0	2
Total	13 098	4	0	(440)	0	4 721	17 383

NOTE 24 – Impôts courants passif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	48 210	0	0	(44 842)	0	0	3 368

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	1 356	0	0	46 625	0	229	48 210

NOTE 25 – Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance à moins d'un an	1	0	0	(1)	0	0	0
Autres dettes et comptes de régularisation courants	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	0	0	(1)	0	0	0

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance à moins d'un an	0	0	0	1	0	0	1
Autres dettes et comptes de régularisation courants	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	1	0	0	1

Comptes consolidés

Notes sur le compte de résultat

NOTE 26 – Informations sectorielles

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En 2007 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination intersecteur	Total consolidé
Chiffre d'affaires	43 037	0	118	0	0	43 155
Dotations nettes aux amortissements	(1 156)	0	(27)	(14)	0	(1 197)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	158	0	0	(129)	0	29
Autres charges opérationnelles nettes						(48 212)
Résultat opérationnel	1 312	0	(333)	(7 204)	0	(6 225)
Résultat financier						354 619
Part de résultat dans les entreprises associées	0	(300)	8 209	2 725	0	10 634
Impôt sur les résultats						(19 407)
Résultat net des activités poursuivies						339 621
Investissements corporels et incorporels	1 623	0	0	0	0	1 623
Actifs sectoriels						
Goodwill	1 340	0	0	0	0	1 340
Actifs corporels et incorporels	8 581	0	1 259	1 418	0	11 258
Titres mis en équivalence	0	8 345	483 336	261 309	0	752 990
Actifs sectoriels courants	12 782	0	2	65	(3)	12 846
Total actifs sectoriels	22 703	8 345	484 597	262 792	(3)	778 434
Passifs sectoriels						
Provisions sectorielles	4 571	0	0	3 674	0	8 245
Passifs sectoriels courants	20 820	0	3	3 549	(3)	24 369
Total passifs sectoriels	25 391	0	3	7 223	(3)	32 614

En 2006 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination intersecteur	Total consolidé
Chiffre d'affaires	36 096	0	114	2	0	36 212
Dotations nettes aux amortissements	(1 358)	0	(27)	(8)	0	(1 393)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	1 236	0	0	222	0	1 458
Autres charges opérationnelles nettes						(41 627)
Résultat opérationnel	2 429	0	(950)	(6 829)	0	(5 350)
Résultat financier						580 293
Part de résultat dans les entreprises associées	0	(3 643)	12 405	4 306	0	13 068
Impôt sur les résultats						(47 136)
Résultat net des activités poursuivies						540 875
Investissements corporels et incorporels	2 307	0	0	3	0	2 310
Actifs sectoriels						
Goodwill	1 340	0	0	0	0	1 340
Actifs corporels et incorporels	7 858	0	1 286	123	0	9 267
Titres mis en équivalence	0	8 241	465 170	249 421	0	722 832
Actifs sectoriels courants	12 275	0	44	(203)	(3)	12 113
Total actifs sectoriels	21 473	8 241	466 500	249 341	(3)	745 552
Passifs sectoriels						
Provisions sectorielles	4 761	0	0	3 545	0	8 306
Passifs sectoriels courants	15 632	0	4	1 751	(3)	17 383
Total passifs sectoriels	20 393	0	4	5 296	(3)	25 689

En 2005 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination intersecteur	Total consolidé
Chiffre d'affaires	31 241	0	111	87	0	31 439
Dotations nettes aux amortissements	(789)	0	(27)	(75)	0	(891)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	674	0	0	263	0	937
Autres charges opérationnelles nettes						(29 593)
Résultat opérationnel	7 159	0	(1 833)	(3 434)	0	1 892
Résultat financier						10 089
Part de résultat dans les entreprises associées	(34)	(4 605)	7 323	5 349	0	8 033
Impôt sur les résultats						(1 197)
Résultat net des activités poursuivies						18 817
Investissements corporels et incorporels	863	0	0	0	0	863
Actifs sectoriels						
Goodwill	1 309	0	0	0	0	1 309
Actifs corporels et incorporels	6 392	0	1 313	141	0	7 846
Titres mis en équivalence	(601)	11 916	425 361	172 956	0	609 631
Actifs sectoriels courants	10 320	0	36	449	0	10 805
Total actifs sectoriels	17 420	11 916	426 710	173 546	0	629 591
Passifs sectoriels						
Provisions sectorielles	5 824	0	0	3 423	0	9 247
Passifs sectoriels courants	6 822	0	383	5 896	(3)	13 098
Total passifs sectoriels	12 646	0	383	9 319	(3)	22 345

Les transactions entre secteurs sont effectuées aux conditions de marché.

Comptes consolidés

VENTILATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Total
En 2007						
Chiffre d'affaires	118	0	43 037	0	0	43 155
Actifs sectoriels						
- Immobilisations incorporelles	0	0	16	0	0	16
- Immobilisations corporelles	2 677	0	8 565	0	0	11 242
Investissements corporels et incorporels	0	0	1 623	0	0	1 623
En 2006						
Chiffre d'affaires	116	0	36 096	0	0	36 212
Actifs sectoriels						
- Immobilisations incorporelles	0	0	36	0	0	36
- Immobilisations corporelles	1 410	0	7 821	0	0	9 231
Investissements corporels et incorporels	4	0	2 307	0	0	2 311
En 2005						
Chiffre d'affaires	196	0	31 242	0	1	31 439
Actifs sectoriels						
- Immobilisations incorporelles	0	0	79	0	0	79
- Immobilisations corporelles	1 442	0	6 313	0	12	7 767
Investissements corporels et incorporels	0	0	863	0	0	863

NOTE 27 – Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	2007	Variations de périmètre	Variations de change	Périmètre et change constants	2006	2005
Chiffre d'affaires	43 155	0	0	43 155	36 212	31 439
Résultat opérationnel	(6 225)	0	0	(6 225)	(5 350)	1 892
Résultat financier	354 619	0	0	354 619	580 293	10 089

NOTE 28 – Résultat opérationnel

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et de charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	43 155	36 212	31 439
Achats et charges externes	(33 241)	(28 625)	(24 434)
Locations et charges locatives	(2 398)	(2 148)	(1 209)
Frais de personnel	(11 195)	(9 327)	(8 252)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 168)	65	46
Plus ou moins-values sur cessions d'actif non financiers	17	0	671
Pertes et gains de change nets	(46)	27	(24)
Pertes et bénéfices attribués	0	0	10
Autres charges opérationnelles	(2 146)	(2 286)	(1 216)
Autres produits opérationnels	797	732	4 861
Résultat opérationnel	(6 225)	(5 350)	1 892

NOTE 29 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Coût net du financement			
Charges d'intérêts	(36 014)	(26 236)	(12 156)
Escomptes nets	0	0	0
Revenus des créances financières	25 527	14 274	4 574
Sous-total	(10 487)	(11 962)	(7 582)
Autres produits et charges financiers			
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement	36 543	37 028	30 628
Produit net de cession des titres et des valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	360 005	566 739	11 648
Provisions sur titres et valeurs mobilières de placement ⁽²⁾	(117 694)	28 071	(18 882)
Dérivé sur vente à terme Vallourec ⁽³⁾	85 704	(40 109)	0
Autres (net)	548	526	(5 723)
Sous-total	365 106	592 255	17 671
Résultat financier	354 619	580 293	10 089

(1) Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a cédé 1 859 616 titres Vallourec pour 376,6 millions d'euros, réalisant une plus-value nette de frais de cession de 345,6 millions d'euros.

(2) Au 31 décembre 2007, les titres Aegis ont fait l'objet d'une dépréciation de 113 millions d'euros.

(3) Une partie des titres Vallourec détenus par le Groupe fait l'objet de ventes à terme optionnelles à échéance 2008. La variation de juste valeur du dérivé en fonction du cours de Bourse de l'action vient impacter le résultat financier à chaque clôture.

NOTE 30 – Impôts sur les bénéfices

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Impôts exigibles	(20 007)	(47 743)	(1 159)
Report en arrière des déficits	0	0	0
Économie d'impôt due aux intégrations fiscales	2 464	0	0
Sous-total impôts sur les bénéfices	(17 543)	(47 743)	(1 159)
Impôts sur les distributions	(345)	0	0
Impôts différés nets	(1 519)	607	(38)
Sous-total impôts différés	(1 864)	607	(38)
Total	(19 407)	(47 136)	(1 197)

En 2007, le Groupe a constaté un impôt de 6,7 millions d'euros sur la plus-value Vallourec, contre 47,7 millions d'euros en 2006.

Comptes consolidés

RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Résultat net consolidé	339 621	540 875	18 817
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(10 634)	(13 068)	(8 033)
Charge (produit) d'impôt	19 407	47 136	1 197
Résultat avant impôt	348 394	574 943	11 981
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %	34,93 %
Profit (charge) théorique d'impôt	(119 963)	(197 970)	(4 185)
Rapprochement			
Différences permanentes	(42 240)	128 469	4 763
Plus-values non imposées au taux courant	138 249	23 767	(52)
Impôt différé	(754)	(64)	86
Crédit d'impôts	660	(1 293)	(1 352)
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères	4 835	108	(45)
Autres	(194)	(153)	(412)
Produit (charge) réel d'impôt	(19 407)	(47 136)	(1 197)

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt global auquel est taxée la société mère.

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Reports fiscaux déficitaires	0	0	0
Provisions pour avantages au personnel	644	638	0
Marges en stocks et autres éliminations de résultats internes	0	0	0
Annulation des réévaluations	0	0	0
Différences temporaires sociales	129	207	1 364
Différence entre valeurs fiscales et valeurs consolidées des immobilisations	0	0	0
IAS 32-39	(8 184)	(32 854)	(57 541)
Autres retraitements	(167)	(143)	(100)
Provisions fiscales	0	0	0
Crédit-bail	0	0	0
Actifs et passifs d'impôts différés nets	(7 578)	(32 152)	(56 277)

REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Déficits reportables	10 008	11 176	9 468
Amortissements réputés différés	136	141	485
Moins-values à long terme	199	199	960
Total	10 343	11 516	10 913

ÉVOLUTION AU 31 DÉCEMBRE 2007

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Impôts différés – actif	845	0	0	(26 151)	0	26 093	787
Impôts différés – passif	32 997	0	0	(24 632)	0	0	8 365

ÉVOLUTION AU 31 DÉCEMBRE 2006

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2005	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2006
		Entrées	Sorties				
Impôts différés - actif	1 364	0	0	(519)	0	0	845
Impôts différés - passif	57 641	0	0	(483)	0	(24 161)	32 997

Autres informations

NOTE 31 – Effectifs moyens

	2007	2006	2005
Cadres	132	112	103
Agents de maîtrise/employés et ouvriers	1 163	1 313	1 308
Total	1 295	1 425	1 411

VENTILATION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ

	2007	2006	2005
Transport et logistique	1 291	1 421	1 405
Autres activités	4	4	6
Total	1 295	1 425	1 411

NOTE 32 – Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Avantages à court terme	189	187	187
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0	0
Avantages à long terme	0	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0
Paie en actions	0	0	0

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires sociaux.

NOTE 33 – Transactions avec les entreprises liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Convention de trésorerie et comptes courants - actif	451 717	274 335	120 637
Convention de trésorerie et comptes courants - passif	(937 182)	(389 179)	(281 432)
Clients et autres débiteurs	678	605	434
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 857)	(2 011)	(448)
Chiffre d'affaires	6 874	4 961	4 079
Achats et charges externes	(2 484)	(3 613)	(723)

Comptes consolidés

NOTE 34 – Engagements donnés

Au 31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	0	0	0	0
Avals, cautions et garanties	1 168	1 168	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques*	222 222	0	222 222	0

* DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
Titres Havas	23/12/2004	23/12/2009	222 222	752 990	29,5

Au 31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	0	0	0	0
Avals, cautions et garanties	1 037	1 037	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques*	222 222	0	222 222	0

* DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
Titres Havas	23/12/2004	23/12/2009	222 222	722 832	30,7

Au 31 décembre 2005
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	0	0	0	0
Avals, cautions et garanties	615	615	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques*	222 222	0	222 222	0

* DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
Titres Havas	23/12/2004	23/12/2009	222 222	609 631	36,5

NOTE 35 – Engagements reçus**31 décembre 2007**
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçus	205 000	0	205 000	0
Autres engagements reçus	0	0	0	0

31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçus ⁽¹⁾	205 000	0	205 000	0
Autres engagements reçus	0	0	0	0

31 décembre 2005
(en milliers d'euros)

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçus ⁽¹⁾	205 000	0	205 000	0
Autres engagements reçus	0	0	0	0

(1) Il s'agit d'une contre-garantie accordée par la société Bolloré à Bolloré Médias Investissements.

NOTE 36 – Autres engagements financiers

Néant.

NOTE 37 – Engagements hors bilan réciproques

Néant.

NOTE 38 – Impact de l'application des normes IAS 32-39

(en milliers d'euros)	Bilan consolidé avec IAS 32-39	IAS 32-39 au 01/01/2007	Variation de l'exercice	IAS 32-39 au 31/12/2007	Bilan consolidé sans IAS 32-39
Actif					
Goodwill	1 340	0	0	0	1 340
Immobilisations incorporelles	16	0	0	0	16
Immobilisations corporelles	11 242	0	0	0	11 242
Titres mis en équivalence	752 990	181 441	(13 673)	167 768	585 222
Autres actifs financiers	1 695 977	1 366 435	(510 676)	855 759	840 218
Impôts différés	787			0	787
Autres actifs	76	0	0	0	76
Actifs non courants	2 462 428	1 547 876	(524 349)	1 023 527	1 438 901
Stocks et en-cours	4 648	0	0	0	4 648
Clients et autres débiteurs	8 198			0	8 198
Impôts courants	4 019	0	0	0	4 019
Autres actifs	50 437	0	44 281	44 281	6 156
Trésorerie et équivalents de trésorerie	454 911	0	0	0	454 911
Actifs courants	522 213	0	44 281	44 281	477 932
Total actif	2 984 641	1 547 876	(480 068)	1 067 808	1 916 833

Comptes consolidés

(en milliers d'euros)	Bilan consolidé avec IAS 32-39	IAS 32-39 au 01/01/2007	Variation de l'exercice	IAS 32-39 au 31/12/2007	Bilan consolidé sans IAS 32-39
Passif					
Capital	23 509	0	0	0	23 509
Primes liées au capital	282 575	0	0	0	282 575
Réserves consolidées	1 361 865	1 026 282	(132 380)	893 902	467 963
Capitaux propres, part du Groupe	1 667 949	1 026 282	(132 380)	893 902	774 047
Intérêts minoritaires	304 973	448 632	(282 888)	165 744	139 229
Capitaux propres	1 972 922	1 474 914	(415 268)	1 059 646	913 276
Dettes financières à long terme	26 651	0	0	0	26 651
Provisions pour avantages au personnel	2 129	0	0	0	2 129
Autres provisions	6 042	0	0	0	6 042
Impôts différés	8 365	32 853	(24 691)	8 162	203
Autres passifs	1 307	0	0	0	1 307
Passifs non courants	44 494	32 853	(24 691)	8 162	36 332
Dettes financières à court terme	939 066	40 109	(40 109)	0	939 066
Provisions (part à moins d'un an)	422	0	0	0	422
Fournisseurs et autres créditeurs	24 369	0	0	0	24 369
Impôts courants	3 368	0	0	0	3 368
Autres passifs	0	0	0	0	0
Passifs courants	967 225	40 109	(40 109)	0	967 225
Total passif	2 984 641	1 547 876	(480 068)	1 067 808	1 916 833

NOTE 39 – Informations sur les instruments financiers

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Principes

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France : chaque filiale, ayant des flux annuels en devises tant en export/vente qu'en import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros, ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à trente ou soixante jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché ou d'avance pour protéger le cours budget.

Positions

Au niveau du groupe Compagnie du Cambodge, les flux dans ces devises ne sont pas significatifs.

GESTION DU RISQUE DE TAUX

La Direction générale décide de la mise en place de couvertures de taux. Seules des couvertures de type ferme (swap de taux, FRA) sont utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

RISQUE ACTION

Le portefeuille d'actions cotées du Groupe a été valorisé à sa juste valeur dans les comptes au 31 décembre 2007 selon les normes IAS 32-39. Une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de 14 millions d'euros sur les actifs financiers non courants et de 7 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés.

Les actions Havas détenues par le Groupe ont été regroupées le 22 décembre 2004 dans sa filiale Bolloré Médias Investissements. Simultanément, le Groupe a mis en place auprès d'un établissement financier français de premier plan une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 55,1 millions d'actions Havas.

L'opération a été mise en place pour une durée de cinq ans mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative de Bolloré Médias Investissements qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et des droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution du cours d'Havas.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

RISQUE CRÉDIT

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas, et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

NOTE 40 – Liste des sociétés dont la date de clôture est différente du 31 décembre

Néant.

NOTE 41 – Événement postérieur à la clôture

VALLOUREC

Cession au cours du premier trimestre 2008 de 3,6 % de Vallourec pour 400 millions d'euros, générant une plus-value estimée à 354 millions d'euros hors dérivés et nette de frais.

NOTE 42 – Liste des sociétés consolidées

Libellé	Siège	2007 % intérêt	2006 % intérêt	SIREN/ Pays/Territoire
I. Par intégration globale				
Bolloré Médias Investissements	Puteaux	58,62 %	58,34 %	442 134 177
Compagnie de Pleuven	Puteaux	58,62 %	58,34 %	487 529 828
Compagnie du Cambodge	Puteaux	100,00 %	99,53 %	552 073 785
Financière de Port-la-Forêt	Odet	58,62 %	58,34 %	487 374 193
Financière du Loch	Odet	58,58 %	58,30 %	417 537 628
Financière Sainte-Marine	Odet	58,62 %	58,34 %	440 271 013
Forestière Équatoriale	Abidjan	60,58 %	60,29 %	Côte d'Ivoire
Imperial Mediterranean	Puteaux	58,58 %	58,30 %	414 818 906
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	86,86 %	86,45 %	428 773 980
Sitarail	Abidjan	26,77 %	22,61 %	Côte d'Ivoire
Société Centrale de Réparation	Puteaux	90,53 %	90,11 %	582 142 857
Socshipard	Paris	79,25 %	78,88 %	552 111 270
Sofib	Abidjan	39,97 %	33,75 %	Côte d'Ivoire
II. Par intégration proportionnelle				
Aucune				
III. Par mise en équivalence				
Automatic Control Systems Inc.	New York	60,75 %	60,47 %	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	60,75 %	60,47 %	Canada
Automatic Systems America USA Inc.	Plattsburgh	60,75 %	60,47 %	États-Unis
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	60,75 %	60,47 %	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	60,75 %	60,47 %	Royaume-Uni
Automatic Systems Española SA	Barcelone	60,75 %	60,47 %	Espagne
Automatic Systems France SA	Paris	60,75 %	60,47 %	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès SARL	Paris	60,75 %	60,47 %	420 248 031
Chemin de Fer et Tramways Var et Gard	Puteaux	31,50 %	31,36 %	612 039 045
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	53,43 %	53,18 %	570 504 472
Financière Moncey	Puteaux	45,08 %	44,87 %	562 050 724
Havas	Suresnes	16,48 %	15,56 %	335 480 265
IER GmbH	Uetze	60,75 %	60,47 %	Allemagne
IER Graphic (ex-Tupos graphic)	Avelin	60,75 %	60,47 %	330 345 158
IER Impresoras Especializadas	Madrid	60,75 %	60,47 %	Espagne
IER Inc.	Dallas	60,75 %	60,47 %	États-Unis
IER Ltd	Southall	60,75 %	60,47 %	Grande-Bretagne
IER Pte Ltd	Singapour	60,75 %	60,47 %	Singapour
IER SA	Suresnes	60,75 %	60,47 %	622 050 318
Printex Europe	Froyennes	39,05 %	38,87 %	Belgique
Rivaud Innovation	Puteaux	45,68 %	45,46 %	390 054 815
SAFA Cameroun	Dizangué	43,94 %	43,73 %	Cameroun
SAFA France	Puteaux	48,68 %	48,45 %	409 140 530
Socarfi	Puteaux	27,85 %	27,72 %	327 060 265
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	25,81 %	25,69 %	562 078 261
Techni-conseil	Avelin	NC	60,47 %	351 979 232

NC : Non consolidée.

Comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie du Cambodge relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- votre société apprécie la valeur des écarts d'acquisition selon les modalités décrites au paragraphe 11 « Dépréciation d'actifs non financiers » de la note 1 - B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe,

- les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les modalités décrites au paragraphe 13 « Actifs financiers non courants » de la même note 1 - B.6.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables et sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application des méthodes d'évaluation suivies par votre société ;
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly

Comptes sociaux

60	Bilan
62	Compte de résultat
63	Annexe
64	Notes sur le bilan notes 1 à 7
66	Notes sur le compte de résultat notes 8 à 12
66	Autres informations notes 13 à 19
67	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
68	Filiales et participations
70	Rapport général des Commissaires aux comptes
71	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Comptes sociaux

Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006
		Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	1-2				
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial		337	0	337	337
Immobilisations corporelles	1-2				
Autres immobilisations corporelles		1	1	0	0
Immobilisations financières	1-7				
Titres de participations		406 259	86 814	319 445	340 320
Autres titres immobilisés		90 694	4	90 690	90 690
Prêts		1	0	1	1
Autres immobilisations financières		1 251	1 251	0	0
Sous-total		498 543	88 070	410 473	431 348
Créances	3-4				
Autres créances		355 772	0	355 772	195 664
Divers					
Disponibilités		32	0	32	4
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance		3	0	3	2
Sous-total		355 807	0	355 807	195 670
Total actif		854 350	88 070	766 280	627 018

Passif

(en milliers d'euros)

	Notes	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Capitaux propres	6		
Capital social		23 509	23 509
Primes d'émission, de fusion, d'apport		282 575	282 575
Réserve légale		3 470	3 470
Autres réserves		52 345	52 345
Report à nouveau		92 366	48 976
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		243 013	198 996
Sous-total		697 278	609 871
Provisions pour risques et charges	7		
Provisions pour charges		13	14
Sous-total		13	14
Dettes	3-5		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		100	83
Dettes fiscales et sociales		2 738	16 909
Autres dettes		66 151	41
Sous-total		68 989	17 133
Total passif		766 280	627 018

Comptes sociaux

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Notes	2007	2006
Chiffre d'affaires net		0	0
Autres produits	9	14	16
Total des produits d'exploitation		14	16
Autres achats et charges externes	8	1 308	1 119
Impôts, taxes et versements assimilés		35	18
Autres charges	9	188	188
Total des charges d'exploitation		1 531	1 325
Résultat d'exploitation		(1 517)	(1 309)
Produits financiers de participations		309 826	214 781
Autres intérêts et produits assimilés		7 772	802
Reprises sur provisions et transferts de charges		90	3 912
Total des produits financiers		317 688	219 495
Dotations financières aux amortissements et provisions		10 247	23
Intérêts et charges assimilées		66 127	10
Total des charges financières		76 374	33
Résultat financier	10	241 314	219 462
Résultat courant avant impôts		239 797	218 153
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		18 806	
Reprises sur provisions et transferts de charges		1	749
Total des produits exceptionnels		18 807	750
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4	680
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 693	2 545
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			4
Total des charges exceptionnelles		10 697	3 229
Résultat exceptionnel	11	8 110	(2 479)
Impôts sur les bénéfices	12	4 894	16 678
Total des produits		336 509	220 261
Total des charges		93 496	21 265
Bénéfice ou perte		243 013	198 996

Annexe aux comptes sociaux

Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, les normes et les méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité de la participation.

CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LIQUIDATION DES COMPTES DE L'ÉTABLISSEMENT DE MALAISIE

La liquidation des comptes de l'établissement de Malaisie, entreprise dès la cession des plantations en 1999, s'est poursuivie sur l'exercice 2007.

Les comptes résiduels de l'actif circulant et ses dettes à court terme exprimés en ringgit malais non encore soldés au 31 décembre 2007, désormais intégrés directement dans les livres, sont convertis sur la base du cours de change du dernier jour de l'exercice. Ils totalisent à cette date 3 milliers d'euros à l'actif, et 8 milliers d'euros au passif.

Comptes sociaux

Notes sur le bilan

NOTE 1 – Actif immobilisé

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
Mali technique de fusion	337			337
Total	337			337
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations	1			1
Total	1			1
Immobilisations financières				
Participations	416 977		10 718	406 259
Autres titres immobilisés	90 694			90 694
Prêts	1			1
Autres immobilisations financières	1 251			1 251
Total	508 923		10 718	498 205
Total actif immobilisé	509 261		10 718	498 543

VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Les principales diminutions des titres de participation concernent :

(en milliers d'euros)

Compagnie Internationale de Cultures (cession à Socfinal)	5 544
Financière du Champ de Mars (ex-Socfin) (cession à Bolloré)	5 148

NOTE 2 – Amortissements

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Mobilier, matériel de bureau	1			1
Total	1			1

NOTE 3 – État des échéances, des créances et des dettes

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	Moins de 1 an	Plus de 1 an	Dont entreprises liées
Créances de l'actif immobilisé				
Prêts	1	1		
Autres immobilisations financières	1 251		1 251	
Créances de l'actif circulant				
Groupe et associés	355 772	355 772		355 767
Charges constatées d'avance	3	3		2
Total	357 027	355 776	1 251	355 769

État des dettes (en milliers d'euros)	Montant	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans	Dont entreprises liées
Dettes fournisseurs	100	100			13
Dettes fiscales et sociales	2 737	2 737			
Groupe et associés	66 127	66 127			66 120
Autres dettes	25	25			
Total	68 989	68 989			66 133

NOTE 4 – Produits à recevoir

(en milliers d'euros)

Jetons de présence	5
--------------------	---

NOTE 5 – Charges à payer

(en milliers d'euros)

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84
Autres dettes	8

NOTE 6 – Capitaux propres

Le capital social au 31 décembre 2007 est de 23 509 milliers d'euros divisé en 559 735 actions de 42 euros chacune, dont aucune ne bénéficie d'un droit de vote double.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 01/01/2007	Affectation du résultat N-1	Acompte sur dividende	Résultat de l'exercice	Capitaux propres au 31/12/2007
Capital social	23 509				23 509
Prime d'émission	4 346				4 346
Prime de fusion	278 229				278 229
Réserve légale	3 470				3 470
Autres réserves	52 345				52 345
Report à nouveau	48 976	143 023	(99 633)		92 366
Résultat de l'exercice	198 996	(198 996)		243 013	243 013
Total	609 871	(55 973)	(99 633)	243 013	697 278

NOTE 7 – État des provisions

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2007	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Montant au 31/12/2007
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour retraite	14		1		13
Dépréciations des immobilisations financières					
Participations	76 657	10 247		90	86 814
Titres immobilisés	4				4
Autres immobilisations financières	1 251				1 251
Total	77 926	10 247	1	90	88 082

Les principales dotations pour dépréciation des titres de participation concernent :

(en milliers d'euros)

Socshipard	9 488
Rivaud Innovation	649
Rivaud Loisirs Communications	94

Les reprises de dépréciation des titres de participation correspondent aux sociétés :

(en milliers d'euros)

Sofimap	58
Somap	32

Comptes sociaux

Notes sur le compte de résultat

NOTE 8 – Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	2007	2006
Honoraires	1 195	1 010
Autres	113	109
Total	1 308	1 119

NOTE 9 – Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	2007	2006
Jetons de présence versés	(188)	(188)
Jetons de présence reçus	14	16
Total	(174)	(172)

NOTE 10 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	2007	2006
Revenus des titres de participation (dividendes)	309 729	20 396
Revenus des titres de participation (sociétés de personnes)	97	194 385
Charges et produits d'intérêts (dont pertes sur sociétés de personnes)	(58 355)	788
Autres produits financiers	-	4
Reprises et dotations de provisions	(10 157)	3 889
Total	241 314	219 462

NOTE 11 – Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2007	2006
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	(3)	(679)
Plus-values ou moins-values nettes sur cession de titres	8 113 ⁽¹⁾	(2 545) ⁽²⁾
Reprises et dotations sur provisions	1	745
Total	8 111	(2 479)

(1) Dont : - plus-value sur cession des actions Socfin 7 673
- plus-value sur cession des actions Compagnie Internationale de Cultures 412

(2) Moins-value sur liquidation de la société Forestière de Campo (2 545)

NOTE 12 – Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	239 797	(4 664)	235 133
Résultat exceptionnel	8 110	(230)	7 880
Total	247 907	(4 894)	243 013

Autres informations

NOTE 13 – Engagements financiers

La Compagnie des Caoutchoucs de Padang, absorbée avec effet rétro-actif au 1^{er} janvier 2002 par la Compagnie du Cambodge, s'est engagée le 19 novembre 1998, conjointement et solidairement, avec la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) dans le cadre de la cession de la société Rivaud à garantir tout passif nouveau ou diminution d'actif (hors immobilisé) ayant une origine antérieure à la vente.

Le délai de garantie est de dix ans pour toutes les participations dans les sociétés civiles immobilières. Aucune demande n'a été formulée à ce jour.

NOTE 14 – Rémunérations des dirigeants

(en milliers d'euros)	2007	2006
Organes de surveillance	188	188

NOTE 15 – Avances et crédits alloués aux dirigeants

Néant.

NOTE 16 – Tableau des filiales et des participations

Voir ci-après.

NOTE 17 – Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)	Base	Impôt
Accroissement de la dette future d'impôt	42	14
Allègement de la dette future d'impôt	13	4

NOTE 18 – Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la Compagnie du Cambodge sont intégrés globalement dans la consolidation de la société :

Bolloré (ex-Bolloré Investissement)
Odet
29500 Ergué-Gabéric

Les informations financières relatives au Groupe Bolloré sont disponibles sur le site www.bolloré.com.

NOTE 19 – Effectifs

Néant.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	2003	2004	2005	2006	2007
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	23 143	23 509	23 509	23 509	23 509
Nombre des actions ordinaires existantes	551 035	559 735	559 735	559 735	559 735
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par exercice de droits de souscription	8 700	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice ⁽¹⁾					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	7 726	14 992	30 696	211 040	258 063
Impôts sur les bénéfices	1 954	1 976	53	16 678	4 894
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	12 614	10 502	31 181	198 996	243 013
Résultats distribués	22 041	22 389	26 867	55 973	155 606
III. Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	10,47	23,25	54,75	347,24	452,30
Résultat après impôts, amortissements et provisions	22,89	18,76	55,71	355,52	434,16
Dividende net attribué à chaque action	40	40	48	100	278
IV. Personnel					
Nombre de salariés	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-

(1) En milliers d'euros.

Comptes sociaux

Filiales et participations au 31 décembre 2007

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% de capital détenu	Valeur brute	Valeur nette
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société					
1) FILIALES (+ 50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)					
Compagnie de Pleuven	136 201	2 741	55,52	75 621	75 621
Financière du Loch	236 940	(119 070)	55,50	131 533	131 533
La Forestière Équatoriale	353 333 ⁽¹⁾	7 903 108 ⁽¹⁾	60,57	7 241	7 241
Rivaud Loisirs Communications	7 400	(2 585)	82,29	8 229	3 943
Société Centrale de Représentation	325	727	83,08	430	430
Socphipard	26 575	4 780	77,06	90 433	24 231
2) PARTICIPATIONS (DE 10 % À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)					
Compagnie des Tramways de Rouen	284	8 354	27,31	1 658	1 658
Financière Moncey	4 206	119 694	36,69	21 095	21 095
Financière de l'Odette	105 376	143 579	14,25	44 036	44 036
Financière V	69 724	15 940	22,81	19 789	19 789
IER	12 560	(6 060)	47,30	3 538	3 538
Plantations des Terres Rouges	17 029	495 146	10,00	9 818	9 818
Rivaud Innovation	12 160	(6 733)	28,60	3 480	1 308
SAFA	4 040	5 513	46,37	2 615	2 615
SAFA Cameroun	2 070 000 ⁽¹⁾	9 986 716 ⁽¹⁾	20,32	1 151	1 151
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	1 006	6 658	31,50	7 223	7 223
Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie (ex-HR Banque) (comptes 2006)	7 868	785	19,66	872	872
Socfinal	24 920	91 231	11,53	971	971
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations					
1) FILIALES (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A1)				109	61
2) PARTICIPATIONS (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A2)				67 107	53 000
Total				496 949	410 134

(1) En milliers de francs CFA.

Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2007	Numéro de SIRET
			509 279	281 214	487 529 828 00013
			(119 146)		417 537 628 00014
			550 694 ⁽¹⁾	1 546	Siège social en Côte d'Ivoire
		118	(51)		428 773 980 00019
			498	385	582 142 857 00025
			1 852	11 605	552 111 270 00120
			121	75	570 504 472 00038
			19 746	3 523	562 050 724 00110
			4 696	226	056 801 046 00048
			425	7	342 113 404 00020
		85 322	(3 717)		622 050 318 00063
			115 646	4 087	Siège social au Luxembourg
			(2 260)		390 054 815 00027
			493	94	409 140 530 00026
		8 896 412 ⁽¹⁾	2 099 239 ⁽¹⁾	158	Siège social au Cameroun
			2 828	475	612 039 545 00035
			526	95	381 241 900 00038
			11 390	903	Siège social au Luxembourg

Comptes sociaux

Rapport général des Commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie du Cambodge, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation selon les modalités décrites dans le paragraphe 2 des méthodes et principes comptables de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables et sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application des approches retenues par votre société,
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celle-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents dont elles sont issues.

Avec la Société Financière Luxembourgeoise (Socfinal)

Votre Conseil de surveillance du 21 décembre 2006 a autorisé la cession à la Société Financière Luxembourgeoise (Socfinal) de 54 148 titres de la société Compagnie Internationale de Cultures, au prix de 110 euros par action, soit un montant global de 5 956 280 euros. Cette opération a été réalisée le 25 janvier 2007.

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré ;
- Édouard de Ribes ;
- Hubert Fabri ;
- Daniel-Louis Deleau ;
- Bolloré Participations représentée par Vincent Bolloré.

Avec la société Bolloré

Votre Conseil de surveillance du 22 mars 2007 a autorisé la cession à la société Bolloré de 32 874 titres de la société Socfin, devenue Financière du Champ de Mars, au prix de 390 euros par action, soit un montant global de 12 820 860 euros. Cette opération a été réalisée le 16 mai 2007.

Administrateurs intéressés :

- Vincent Bolloré ;
- Édouard de Ribes ;
- Hubert Fabri ;
- Marc Bebon ;
- Bolloré Participations représentée par Vincent Bolloré.

Paris, le 16 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Thierry Quéron

AEG Finances
Philippe Bailly



Résolutions

- 74 Résolutions présentées
à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Résolutions

Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Première résolution

(APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2007)

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de surveillance, du rapport du Président sur le contrôle interne et du rapport général des Commissaires aux comptes ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve dans toutes leurs parties lesdits comptes et rapports tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 243 013 284,36 euros.

Elle prend acte qu'aucune dépense et charge non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés n'a été engagée au cours de l'exercice.

Deuxième résolution

(AFFECTATION DU RÉSULTAT)

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 243 013 284,36 euros. L'Assemblée générale, conformément aux propositions du Directoire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Bénéfice de l'exercice	243 013 284,36
Report à nouveau antérieur	191 998 998,17
Bénéfice distribuable	435 012 282,53
Dividende	155 606 330,00
Dividendes complémentaires	55 973 500,00
Acompte sur dividendes versés en décembre 2007	99 632 830,00
Au compte « Report à nouveau »	279 405 952,53

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à **278 euros** par action au nominal de 42 euros, étant précisé qu'un acompte de 178 euros par action a été versé le 18 décembre 2007.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement à compter du 16 juin 2008.

Conformément à la loi, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	2006	2005	2004
Nombre d'actions	559 735	559 735	559 735
Dividende (en euros)	100,00 ⁽¹⁾	48,00 ⁽¹⁾	40,00 ⁽²⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	55,97	26,87	22,39

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005 et 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2004 était éligible à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques.

Troisième résolution

(APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2007)

L'Assemblée générale ordinaire approuve les comptes consolidés qui se traduisent par un résultat net de 339,6 millions d'euros, dont 207,6 millions d'euros part du Groupe, contre un bénéfice de 540,9 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Quatrième résolution

(APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES)

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, établi conformément aux prescriptions de l'article L. 225-88 du Code de commerce, prend acte des déclarations qui y sont inscrites et en approuve les conclusions.

Cinquième résolution

(POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Autres informations réglementées

76	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux
77	Attestation du rapport financier
77	Document d'information annuel

Autres informations réglementées

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux (article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers)

MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

(en milliers d'euros)

			Constantin Associés				AEG – Harmand			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
Au 31/12/2007	Total 2007	Total 2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit										
• Commissariat aux comptes										
– Compagnie du Cambodge	50	69	25	34	31	38	25	35	100	100
– Filiales	56	55	56	55	69	62	0	0	0	0
• Autres missions légales et accessoires										
– Compagnie du Cambodge	0	0			0	0			0	0
– Filiales	0	0			0	0			0	0
Sous-total	106	124	81	89	100	100	25	35	100	100
Autres prestations										
• Juridique, fiscal, social	0	0			0	0			0	0
• Autres	0	0			0	0			0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	106	124	81	89	100	100	25	35	100	100

Au 31/12/2006	Total 2006	Total 2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Audit										
• Commissariat aux comptes										
– Compagnie du Cambodge	69	46	34	23	38	33	35	23	100	100
– Filiales	55	47	55	47	62	67	0	0	0	0
• Autres missions légales et accessoires										
– Compagnie du Cambodge	0	0			0	0			0	0
– Filiales	0	0			0	0			0	0
Sous-total	124	93	89	70	100	100	35	23	100	100
Autres prestations										
• Juridique, fiscal, social	0	0			0	0			0	0
• Autres	0	0			0	0			0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	124	93	89	70	100	100	35	23	100	100

Au 31/12/2005	Total 2005	Total 2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Audit										
• Commissariat aux comptes										
– Compagnie du Cambodge	46	48	23	24	33	24	23	24	100	100
– Filiales	47	77	47	77	67	76	0	0	0	0
• Autres missions légales et accessoires										
– Compagnie du Cambodge	0	0			0	0			0	0
– Filiales	0	0			0	0			0	0
Sous-total	93	125	70	101	100	100	23	24	100	100
Autres prestations										
• Juridique, fiscal, social	0	0			0	0			0	0
• Autres	0	0			0	0			0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total honoraires	93	125	70	101	100	100	23	24	100	100

Attestation du rapport financier annuel

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

29 avril 2008
Marc Bebon,
Président du Directoire

Document d'information annuel

Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de la société (www.compagnie-du-cambodge.com)

COMMUNIQUÉS

20/03/2008	Résultats 2007 Avis financier : <i>La Tribune</i> (20 mars 2008)
15/02/2008	Chiffre d'affaires 2007
06/12/2007	Acompte sur dividende Avis financier : <i>La Tribune</i> (7 décembre 2007)
14/11/2007	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007
13/11/2007	Addendum aux résultats semestriels 2007
27/09/2007	Résultats du premier semestre 2007 Avis financier : <i>La Tribune</i> (1 ^{er} octobre 2007)
07/08/2007	Rapport financier semestriel 2007
01/06/2007	Communiqué de mise à disposition du rapport du Président sur le contrôle interne
22/05/2007	Mise en ligne du rapport annuel 2006
21/05/2007	Avis de convocation
21/05/2007	Modalités de mise à disposition/consultation des informations art. R. 225-83 du Code de commerce
15/05/2007	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
30/04/2007	Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes
22/03/2007	Résultats année 2006 Avis financiers : <i>L'Agefi</i> (26 mars 2007) <i>L'Agefi Hebdo</i> (29 mars 2007)
12/02/2007	Chiffre d'affaires 2006

DÉCLARATIONS D'OPÉRATIONS SUR TITRES DE LA COMPAGNIE DU CAMBODGE PAR LES DIRIGEANTS

20/12/2007	Déclarations d'opérations sur titres
10/12/2007	Déclarations d'opérations sur titres

RAPPORT ANNUEL (DISPONIBLE AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ)

30/05/2008	Rapport annuel 2007
01/06/2007	Rapport annuel 2006

PUBLICATIONS (DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.COMPAGNIE-DU-CAMBODGE.COM)

30/04/2008	Rapport annuel 2007
25/05/2007	Rapport du Président sur le contrôle interne
24/05/2007	Document d'information annuel
14/05/2007	Rapport annuel 2006

Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (Balo)

13/02/2008	Chiffre d'affaires annuel 2007
14/11/2007	Chiffre d'affaires neuf premiers mois 2007
26/10/2007	Comptes du premier semestre 2007 et rapport des Commissaires aux comptes
10/08/2007	Chiffre d'affaires du premier semestre 2007
04/07/2007	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2006
14/05/2007	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
18/04/2007	Publication des comptes annuels 2006
06/04/2007	Avis de convocations pour l'Assemblée générale ordinaire et l'Assemblée générale extraordinaire
14/02/2007	Chiffres d'affaires année 2006

Informations déposées au greffe du tribunal de commerce de Nanterre

12/07/2007	Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (dépôt n° 12756 du 12 juillet 2007)
12/07/2007	Dépôt des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (dépôt n° 12755 du 12 juillet 2007)
06/07/2007	Dépôt des statuts - Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2007 (dépôt n° 19683 du 6 juillet 2007)

Autres informations réglementées

Informations mises à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue des Assemblées générales de la Compagnie du Cambodge

PRÉALABLEMENT AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES MIXTES DU 6 JUIN 2007

- L'avis de réunion valant convocation, paru dans le Balo n° 42 du 6 avril 2007
- L'avis de convocation paru dans le journal des annonces légales *Le Quotidien Juridique* n° 98 du 16 mai 2007
- Les statuts
- L'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de la société
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2006, ainsi que le tableau des affectations de résultat, l'inventaire des valeurs mobilières, les comptes consolidés et le rapport sur la gestion du Groupe
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Les rapports du Directoire et du Conseil de surveillance
- Le rapport du Conseil de surveillance sur les résolutions à titre extraordinaire
- Le rapport du Président du Conseil de surveillance sur les procédures de contrôle interne
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Le texte des projets de résolutions
- La liste des administrateurs avec l'indication de leurs fonctions dans d'autres sociétés
- La liste des conventions relevant des dispositions de l'article L. 225-39 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006
- Le tableau récapitulatif des délégations de pouvoir accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital
- La liste des actionnaires arrêtée par la société trois jours ouvrés qui précèdent l'Assemblée générale



COMPAGNIE DU CAMBODGE
TOUR BOLLORÉ
31-32, QUAI DE DION-BOUTON
92811 PUTEAUX CEDEX - FRANCE
TÉL. : + 33 (0)1 46 96 44 33
FAX : + 33 (0)1 46 96 44 22
WWW.COMPAGNIE-DU-CAMBODGE.COM

